VOLUME V. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 16 JANVIER 1918 NUMERO 36

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50

Union Postale - - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et p é par la WEST CANADA B. CO. LTD. 619 Ave M rmot Téléphones ry 4264-4265

ABONNEMENTS

Nos abonnés savent sans doute que la pratique courante de tous les journaux est de demander le paiement en avance de l'abonnement. Pour chaque abonné, c'est peu de chose de payer d'avance un abonnement; pour les éditeurs, c'est très onéreux de faire face aux dépenses de toute une année avant de rentrer dans leurs déboursés considérables en tout temps, et particulièrement en temps de gêne.

Nos abonnés voudront bien jeter un coup d'oeil sur la petite bande jaune collée en tête de leur journal. Nous sommes en 1918; toutes les bandes qui portent 17 rappellent un petit retard aux aimables abonnés, et sont en même temps une invitation muette à inclure $1.50 à la **Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** Le 17 se changera alors en 18; nos abonnés n'en seront pas plus mal et nous nous en porterons beaucoup mieux. Une piastre et demie c'est si peu pour l'immense majorité de nos abonnés, mais, pour nous, quand c'est multiplié par quelques milliers, c'est très appréciable. C'est ce que pense notre compagnie de publication: ses créanciers aussi. Il est important de les tenir tous de bonne humeur, ce qui nous sera besogne facile si nous sommes mis en possession de ce qui nous revient.

Ici, comme ailleurs, il importe de ne pas se dispenser de répondre à une invitation parce que le voisin y répondra, car le voisin pourrait avoir l'idée de faire comme vous, et de voisins en voisins, additionnant des zéros, la résultante sera zéro. Ca peut être joli en écriture, un zéro bien tourné, mais en affaires, c'est toute une autre affaire.

Donc, un coup d'oeil sur la bande, un acte de bon vouloir, et ce sera charmant.

ECOLES PUBLIQUES

Nous avons donné des chiffres et des faits touchant l'école publique, aux Etats-Unis et en France. C'est la faillite du fameux enseignement pratique, si vanté naguère. On croyait tenir une lanterne bien lumineuse: les faits prouvent que c'était une dégoûtante vessie.

Poursuivons quelque peu notre petite enquête: car trop nombreux sont ceux des nôtres qui croient dur comme fer à la supériorité de tout ce qui porte l'étiquette du gouvernement. On l'a tant répété qu'à la fin on est parvenu à faire entrer ces faussetés dans l'esprit de ceux qui, honnêtes eux-mêmes, ne croient pas qu'on puisse sciemment vouloir tromper.

Ici encore, laissons parler des gens qui ne sont pas des nôtres; leurs aveux ne seront pas sujets à caution lorsqu'ils parleront de l'école publique et neutre qu'ils ont exalté jusqu'aux nues, comme dernier progrès des ambitions dites modernes.

Le **Figaro**, journal radical de France, a ouvert en 1899 une enquête générale sur l'influence relative des idées religieuses dans l'éducation. Voici ce qu'écrivait à cette époque le romancier Georges Ohnet, aussi peu clérical que le **Figaro** lui-même:

"L'éducation laïque a, dans la faillite des moeurs, une part de responsabilité formidable. L'esprit sectaire, en matière scolaire, a sévi avec une rage et une imprudence sans exemple. L'abaissement des consciences, la recrudescence des crimes, la précocité des scélérats sont le résultat de la laïcisation à outrance. La libre pensée ne peut pas plus être une méthode d'éducation nationale que la grêle un procédé de culture agricole. Si le bon sens et la ferme piété des femmes de France n'avaient pas redressé bien des consciences faussées, le mal serait cent fois plus grand encore."

La libre pensée ne peut pas plus être une méthode d'éducation nationale que la grêle un procédé de culture agricole. Et cependant, ne voit-on pas les autorités scolaires manitobaines s'acharner à décorer du grand nom d'écoles nationales des endroits d'où la religion est non seulement absente, mais où l'on se targue d'être supérieur dans la mesure où l'idée religieuse fait place au culte des sens. C'est vraiment du progrès à rebours, et ceux-là sont les véritables bienfaiteurs de l'avenir de la province qui s'efforcent par tous les moyens possibles de tenir l'atmosphère religieux dans les écoles.

Nous l'avons écrit plus d'une fois: nous sommes un quart de siècle en arrière, au Manitoba, et nos soi-disant réformateurs sont à expérimenter, à grands frais, sur notre génération scolaire, des manières de faire absolument rétrogrades et à l'encontre du véritable sens chrétien. On le proclame aux Etats-Unis et en France, terre classique de l'éducation neutre depuis un demi siècle: l'école neutre est un casse-cou pour les consciences, et même pour la prospérité matérielle. Mais il faudra encore vingt-cinq ans à nos grands réformateurs, pour s'en convaincre; et les contribuables paieront des millions pour faire les frais des pots cassés.

Mais c'est du progrès; on le répète sur tous les tons et on l'imprime partout. Ca doit être vrai, puisque de si gros messieurs le disent!!

PROGRAMME EFFECTIF

Monsieur l'abbé L. Groulx écrit dans l'**Action Française** de décembre dernier, sous la rubrique: "Notre enquête", les paroles suivantes:

"Plus que sur la bataille ardente et passagère, il nous faut apprendre à compter sur la bataille pacifique et patiente, celle où dans le recueillement du travail quotidien, dans l'ordonnance de notre activité, nous allons entreprendre d'harmoniser notre vie profonde."

Et un peu plus loin il poursuit:

"Avons-nous pensé quelquefois à la puissance qui pourrait devenir la nôtre, si chacun se mettait à son poste et y faisait tout son devoir, pendant qu'au-dessus de cet unanime labeur, une pensée se faisant directrice, attirerait à elle toutes ces activités, les plus infimes comme les plus hautes, aurait soin de n'en négliger aucune, mais, dans l'unité et dans l'harmonie, saurait tout ordonner vers les fins suprêmes de la race."

Voici comment nous comprenons, pour nous du Manitoba, ce programme que nous appelons volontiers admirable et effectif. Nous avons et nous aurons encore longtemps peut-être à livrer une bataille pacifique et patiente. Nous sommes admirablement préparés à livrer cette bataille pacifique au Manitoba.

Fils robustes de la campagne, respectueux des lois de la moralité, organisés sous l'oeil de Dieu en solides paroisses catholiques, nous n'avons qu'à tendre nos volontés par la patience pour arriver un jour à prendre toute notre place au soleil manitobain.

Le mouvement d'ensemble devra nécessairement être organisé. Jusqu'ici nous avons trop compté généralement sur des dévouements purement gratuits dans ce travail d'ensemble. On commence à le comprendre. Cela fait déjà augurer mieux pour l'avenir.

Pour le moment, l'action individuelle presse davantage. La première condition, pour avoir une armée valeureuse, est d'avoir des soldats qui sont corps et âme dans la lutte. Nos soldats, à nous du Manitoba, ce sont surtout nos cultivateurs. La première condition de succès se trouve dans l'esprit qui doit les animer. Travailler chacun pour soi, c'est déjà quelque chose, si ce travail est intelligent, s'inspire des meilleures méthodes et tend toujours vers le perfectionnement.

Mais nous devons attendre autre chose de nos cultivateurs, si nous voulons faire une lutte pacifique effective.

Il faut que nos cultivateurs aient une haute opinion de la noblesse de leur profession et s'efforcent d'y garder tous leurs enfants. Chaque foyer sera ainsi un centre d'expansion d'une grande énergie.

Poussons un peu plus loin. Est-il vraiment au-dessus du patriotisme de nos cultivateurs de chercher à pousser de l'avant les intérêts de leur groupe national, en même temps qu'ils s'occuperont énergiquement d'établir leurs enfants sur des terres, à côté d'eux autant que possible? Nous revenons ici sur un point souvent mis en évidence, — sans beaucoup de succès, croyons-nous. Mais le mot de l'abbé Groulx nous donne le courage de revenir à la charge, car, dit-il, "il nous faut livrer une bataille pacifique et patiente".

Demander aux familles manitobaines de ne pas se donner de repos avant d'avoir réussi à faire venir une autre famille au Manitoba, est-ce vraiment demander de l'héroïsme?

Nous ne le pensons pas: cependant, à en juger par le travail qui se fait, nous serions enclins à le croire. Aussi longtemps que nos bons et intelligents cultivateurs ne se seront pas mis tout de bon à ce travail de suprême nécessité, dans la lutte pacifique que nous avons à livrer, le temps ne sera pas venu de compter de beaux succès, et les énergies individuelles, si admirables soient-elles, n'atteindront pas le but désiré. Nous pourrons avoir des officiers, nous manquerons de soldats, et à ce compte, point de victoires.

Cela, vraiment, dépasse-t-il le niveau patriotique de la plupart des nôtres que de croire que les intérêts personnels ne doivent pas absorber nos énergies au point de ne laisser aucune place au souci des intérêts du groupe national.

Nous ne voulons pas faire un long article, car nous désirons être lu. Coupons court, aujourd'hui, quitte à revenir, à continuer à un autre moment l'étude de ce programme de suprême importance. Nous ne cachons pas notre pensée, pas plus que le but que nous visons: nous voudrions mettre un peu de trouble dans la conscience patriotique de ceux qui, consacrant toutes leurs énergies à leurs affaires personnelles, s'endorment dans une fausse sécurité de devoir accompli, quand ils ont jeté à leur patriotisme parfois inquiet, le cri de l'égoïsme qu'on voudrait faire passer pour l'expression de l'ordre:

"Cela ne me regarde pas; moi je me mêle de mes affaires."

N'êtes-vous pas de la grande famille nationale, et à ce compte ne vous vient-il pas parfois à la pensée qu'il y a sur ce terrain des devoirs à accomplir?

PROVINCE SUPERIEURE

Le gouvernement vient de communiquer au public la "Statistique Criminelle" pour l'année expirée le 30 septembre 1916. C'est un gros bouquin de près de quatre cents pages, bourrées de chiffres et de tableaux comparatifs. Il sera surtout lu par les Ontariens, car on y trouve démontré aussi clairement que deux et deux font quatre que sous maints rapports la loyale population d'Ontario a richement droit au titre de race supérieure. Parcourons de compagnie ce gros bouquin, et vous verrez sous combien de rapports et comme grandement Ontario est supérieur à Québec.

Page XXVIII, du Précis, nous lisons, sous le titre "Condamnations en 1916": Québec, 3,824; Ontario, 7,888. Il faudrait avoir l'esprit étroit et le coeur mauvais pour un moment hésiter à s'incliner devant la supériorité d'Ontario. Avec deux millions et demi d'habitants contre deux millions dans le Québec, l'Ontario n'en a pas moins le double de condamnations. Québec comprend 26.99 pour cent de la population totale du pays, mais, race inférieure, ne peut atteindre qu'à 19.96 pour cent de la criminalité totale. Quelle pitié, quand on songe au brillant exploit d'Ontario, 33.20 pour cent de la population totale, mais 41.17 de toute la criminalité. Ce que c'est que d'avoir un bon système d'écoles publiques. Et n'oublions pas qu'il ne s'agit là que de choses interdites par le code criminel. S'il fallait tenir compte du code moral, brrrr... nous en frissonnons... combien supérieur nous apparaîtrait Ontario. Les aînés d'Ontario sont supérieurs aux aînés de Québec: les cadets aussi. **Page XXIX**, au tableau, "Jeunes délinquants", nous lisons: Nombre de jeunes délinquants en 1916: Québec, 658; Ontario, 1,865. Guère plus forte en nombre que la jeunesse québecoise, la jeunesse ontarienne n'en obtient pas moins trois fois plus de condamnations. Inclinons-nous devant cette autre supériorité.

Venons-en aux "Outrages contre la personne" (page XXXII). "Des 347 condamnations (en 1916), y lisons-nous, pour viol et autres attentats à la pudeur, **Ontario en comptait 148,** Québec 29; pour embauchage immoral, **27 condamnations dans Ontario,** 4 dans Québec; pour la bigamie, **37 condamnations dans Ontario,** 6 dans Québec; pour coups et blessures, **91 condamnations dans Ontario,** 24 dans Québec; des 2,505 condamnations pour voies de fait de nature criminelle, **Ontario en compte 1,029, Québec 315;** pour refus de pourvoir aux besoins de la famille, **76 condamnations dans Ontario,** 23 dans Québec; pour divers autres délits contre la personne, **41 condamnations dans l'Ontario,** 14 dans Québec."

Supériorité incontestable dans les outrages contre la personne; supériorité non moins incontestable dans les "délits avec violence effraction et bris (hein, la voilà la race forte!) de maisons, d'entrepôts, de magasins, **686 condamnations dans Ontario,** 354 dans **contre la propriété".** Il n'y a pas à disputer, nous sommes en présence d'une race forte. Jugez. Page XXXIV: "pour vol avec Québec; pour vol avec menaces et voies de fait, **45 condamnations dans Ontario,** 12 dans Québec. Ontario est au premier rang quand il s'agit de délits avec violence contre la propriété. Ce serait une criante injustice que de conclure qu'elle perd son rang et que Québec peut lui damer le pion quand il ne s'agit plus que de "délits sans violence contre la propriété". Aussi lisons-nous, sans le moindre étonnement d'ailleurs, au détail des condamnations pour **ce genre de délits (page XXXV):** "Pour faux prétextes, **187 condamnations dans l'Ontario,** 98 dans Québec; pour recel, **115 condamnations dans l'Ontario,** 22 dans Québec; pour fraude, **337 condamnations dans Ontario,** 23 dans Québec; pour vol de chevaux et autres bestiaux, **21 dans Ontario,** 1 dans Québec; pour vol simple ou larcin, **3,682 condamnations dans Ontario,** 1,390 dans Québec.

Même supériorité dans les "dommages malicieux à la propriété". "Pour incendie, lisons-nous, page XXXV, **20 condamnations dans Ontario,** 5 dans Québec; pour dommages malicieux aux chevaux et bestiaux et autres dommages à la propriété, **106 condamnations dans Ontario,** 27 dans Québec."

Intellectuels de culture et de tempérament, les Ontariens ont la passion du document. Aussi trouve-t-on dans l'Ontario **78 condamnations pour faux et émission de faux documents.** Québec n'atteint même pas au tiers de cela. Pays d'illettrés qui ignorent tout du document!

Ontario a une population plus détachée des biens de ce monde que celle de Québec; aussi 14 condamnations pour tentative de suicide dans Ontario, contre 5 dans Québec. Même détachement de cet autre bien de ce monde qui s'appelle la vérité; "pour parjure et subordination de parjure: 34 condamnations dans Ontario, 7 dans Québec. (page XXXVII). Le culte des choses militaires est évidemment plus général dans l'Ontario que dans Québec. Car par quelle autre raison justifier cette note que nous trouvons, page XXXVII: "pour port d'armes illégal, 39 condamnations dans Ontario, 14 dans Québec".

Hommes de vif esprit et d'alerte intelligence, les Ontariens devaient nécessairement précéder tous les autres dans la voie des condamnations sommaires. Page XL, nous en avons la preuve. "Condamnations sommaires: **Ontario, 41,732;** Québec, 20,767". Comme l'on s'y devait attendre, hommes d'énergique vouloir, de constance, de fidélité dans la voie tracée, les Ontariens sont encore au premier rang dans les "contraventions aux lois municipales": 14,217 condamnations dans Ontario contre 5,803 dans Québec. L'Ontarien est encore un amoureux de la liberté. Sans cela, comment expliquer que l'Ontario a pu, en 1916, avoir 5,970 condamnations pour vagabondange contre 3,204 dans Québec. A cet amour de la vie en plein air, les Ontariens ont ajouté un second amour qui cadre bien avec leur tempérament artistique: l'amour en tout temps du jeu de cartes et des loteries. Cela leur a valu, en 1916, 638 condamnations contre 405 pour Québec.

* * *

Et dire qu'il se trouve dans Québec des écrivains qui soutiennent que nous pouvons suppléer au nombre par la supériorité. Que ne feuillettent-ils ce "livre bleu"? Cela les aiderait à revenir de leur erreur et leur donnerait une plus claire notion de ce que, dans l'Ontario, l'on entend par race supérieure.

Nous n'en sommes pas une: nous venons de le démontrer.

UNE ANECDOTE ELOQUENTE

Montréal, 14.—Il existe, paraît-il, de braves Anglais qui s'étonnent encore du fait que les Canadiens français ne les aiment pas gros comme leur coeur. L'incident suivant, raconté par M. Gustave Comte, dans le **Passe-Temps**, est de nature à donner le mot de l'énigme.

La troupe San Carlo, qui a donné récemment de l'opéra italien à la population montréalaise, était excellente, au point de vue de la composition, grâce à des artistes comme Mmes Amsdem et Demette et MM. Salazar et Royer.

"Ce dernier, ajoute le critique musical, nous touchait de plus près, puisque c'est un Canadien français né à Saint-Sauveur de Québec. J'avoue n'avoir jamais entendu parler de ce chanteur auparavant, mais cela prouve deux choses, à savoir: que nul n'est prophète en son pays, et qu'on trouve des "Canayens" partout.

"A tout événement, sachez que Joseph Royer est un excellent artiste à la voix de baryton chaude et vibrante, un beau chanteur, dans toute la force du mot, doublé d'un excellent comédien."

Cela, c'est l'appréciation impartiale du talent. Voici qui est mieux: l'appréciation d'un Canadien anglais.

Le soir de la première, au cours d'un des entr'actes, un groupe causait des artistes de la troupe, au foyer. Parmi les plus enthousiastes à vanter le talent et le jeu de Royer se trouvait un chroniqueur d'art dans un quotidien anglais de Montréal, qui parle un fort bon français, mais qui n'est pas un Canadien-français. Son admiration allait toujours s'exprimant franchement... lorsqu'il apprit par l'un des interlocuteurs de quelle nationalité était Royer. Tête du critique!

Celui-ci commença immédiatement à chercher des défauts, qu'il se serait bien gardé de trouver auparavant. Et l'enthousiasme du chroniqueur était complètement refroidi dans l'article publié, le lendemain, par cet Anglo-canadien dans son journal.

Et il existe encore des Anglais qui s'étonnent du fait que les Canadiens français ne les aiment pas gros comme leur coeur.

UN APPEL AU "FAIR PLAY"

Toronto, 14. — Le **Canadian Courier**, public, dans son numéro du 12 janvier, une lettre d'un correspondant de Windsor, du nom de Verne Dewitt Rowell.

"N'étant ni catholique ni Français, personne ne peut m'accuser de partialité en faveur des Québecois, écrit-il. Je crois cependant qu'il est temps de cesser cette campagne exagérée consistant à harceler les Canadiens français, et qu'une certaine catégorie de journaux ontariens s'est permise d'une manière outrée, au cours des trois années dernières et plus que dure la guerre."

Rapeplant la motion Francoeur cet Ontarien affirme qu'elle indique chez les Québecois "au moins le sens de la délicatesse, chose entièrement inconnue chez les **aboyeurs-aux-Français** (French Baiters)." Et sans se prononcer sur son mérite, il désapprouve les réflexions qu'elle a suggérées aux journaux fanatiques. Puis il continue, sur un ton badin:

"Il se peut que les Canadiens français soient des lâcheurs, des traîtres, des rejetons dégénérés de Français dégénérés unis à des femmes indiennes, — j'ai lu toutes ces affirmations d'un intérêt saisissant dans la presse ontarienne et américaine, sans avoir assez de connaissances historiques pour les contrôler, — mais n'allons-nous pas enfin donner un moment de répit aux gens de Québec? N'y a-t-il personne autre autour de nous dont nous puissions à son tour, maltraiter le chien, pour faire un changement?"

"La presse anglaise du Canada, ajoute-t-il, a donné trop d'espace et trop d'attention aux politiciens, aux démagogues, aux prêcheurs, aux journalistes, à tous ces personnages remuants, étroits, ignorants, à courte vue.

Et rappelant que plusieurs ontariens sont opposés à cette campagne, il termine ainsi: "Si les Québecois sont des traîtres, qu'il faut soumettre à la conscription ou qu'il faut, de force, faire rentrer dans la Confédération ou en faire sortir, à la pointe de la baïonnette, suivant la demande continuelle de quelques rédacteurs ou orateurs, alors, l'Ontario possède aussi un très grand nombre de traîtres."

POUR LES PETITS ENFANTS BELGES

Bruxelles, Man.,
14 janvier 1918.

M. le directeur de la **Liberté**,
Winnipeg.

Le journal **Pro Belgica**, de Montréal, — avec lequel notre comité est en relations, — fait un chaleureux appel à la charité chrétienne en faveur de milliers de pauvres enfants mourant de faim en Belgique, — à tel point que leurs parents, réduits à la misère noire, les laissent déporter en masse pour la Suisse et pour la France. "La Noël des Enfants" a exclusivement pour objet de fournir du pain aux petits exilés. **Pro Belgica** sollicite l'obole des enfants du Canada. Il publie les souscriptions qu'on peut lui adresser et fait spécialement appel aux chefs d'écoles, d'établissements d'éducation, etc. Minimum de la souscription: 10 sous. Elle restera ouverte jusqu'à la fin de janvier 1918.

Notre comité espère que le De-
Notre comité espère que la **Liberté** voudra bien publier notre recomandation pour cette bonne oeuvre si nécessaire.

L. Hacault,
Secrétaire.

DE RETOUR

M. et Mme S. Dufresne sont revenus enchantés d'un voyage dans la province de Québec. Ils rapportent cependant qu'il y fait encore plus froid qu'au Manitoba! Cela se peut-il, vraiment?

LA SUEDE COMME INTERMEDIAIRE

Petrograd, 10. — L'"Evening Post" rapporte que les délégués allemands à Petrograd se sont mis en relations avec la légation suédoise et ont exprimé le désir que la Suède serve d'intermédiaire auprès de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie.

M. FRANCOIS VEUILLOT

M. Veuillot, qui s'est fait pélerin de France au Canada, pour devenir ensuite pélerin du Canada en France, ne veut pas finir son pélerinage sans venir visiter le sanctuaire de la race, qui s'élève au centre et à l'ouest du vaste Dominion.

"Mon voeu le plus cher en venant m'asseoir au foyer canadien, disait l'éminent conférencier, c'est de voir entre les deux Frances l'union se cimenter, afin qu'unis nous puissions faire de grandes choses dans le monde."

Intensifier l'union entre la France et nous, pour qu'ensemble nous puissions continuer l'oeuvre de la race française dans le monde, voilà l'un des buts poursuivi par le grand écrivain catholique français. Lui-même nous le dira dans la dernière semaine de janvier.

Sa conférence, sous les auspices de l'A. C. J. C., se donnera dans la salle du collège, au jour et à l'heure que nous fixerons la semaine prochaine.

Quant au programme, voici déjà ce que la rumeur nous apporte: Orchestre, choeur des chants canadiens par la chorale du Collège, chansonnette, conférence, orchestre, "Dernières volontés de Veuillot", choeur et remerciement du conférencier, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

LE COIN DES DAMES

LES fêtes sont déjà du passé. Comme le temps court! Encore, nous laissant du moins l'espoir de jours plus sereins sous s'il emportait avec lui tous les soucis, tous les chagrins, notre beau ciel canadien! Mais non, semblable aux vagues qui déposent sur le rivage du butin, ou des débris de vaisseaux désemparés par la tempête, ainsi vont les jours, un à un, sans cesse accompagnés d'inquiétudes, de soupirs, de larmes et d'agonies.

Tous les voeux, tous les souhaits formulés à l'égard de nos parents, de nos amis, sont montés incessamment en autant de prières vers Celui qui peut, seul, les ratifier.

La nativité de Notre-Seigneur, le jour de l'an, les Rois, sont des fêtes qui laissent toujours dans nos âmes une impression de bonheur et de confiance qui nous rapproche du ciel. En cette époque troublée, c'est ce que nous avons senti davantage, comme compensation nécessaire, sans doute, à l'absence de la joie vraie et si douce dans tant de foyers!

Petit à petit, les souhaits envoyés au loin nous reviennent, et c'est charmant. Nous avons épuisé la lecture des délicieux contes de Noël pris un peu partout... Et maintenant, nous filons déjà à grande vitesse à travers l'inconnu que nous cachent ces douze mois de l'année 1918.

...Hier, en fouillant parmi des choses oubliées, j'ai retrouvé quelques feuillets épars remplis de menus faits de ma vie écolière. C'est de la vie simple, pas compliquée du tout, une roue qui tourne sur un chemin sans cailloux, — ou des cailloux si petits! — une route sans cahots, faite de l'enchantement des années heureuses, quoi! Ici et là, la suite des jours qui se suivent et se ressemblent est coupée par un événement qui jette de l'excitation dans tous les coins. C'est la visite d'un grand personnage, qui a gagné les coeurs, en laissant après lui "un congé sans cloche" — un congé sans cloche, pour nous, c'était une journée de parfait délassement. La réglemenaire se trouvait relevée de ses fonctions, ce jour-là, ce qui la reposait, et nos oreilles aussi donc!... Puis, c'est une soirée aux longs préparatifs, en l'honneur de quelque bonne Mère à qui on rappelle avec grandes pompes qu'elle n'est plus jeune, puisqu'elle compte vingt-cinq, quand ce n'est pas cinquante ans de profession religieuse. Ou bien encore, c'est un grand concert par les musiciennes, pour honorer leur glorieuse patronne, etc... Voilà à peu de choses près, sauf les impressions qui ressortent de tout cela, ce qui peut remplir le journal d'une pensionnaire. Quant à mes pensées intimes, il m'en coûtait, je le vois, de les insérer dans ces pages, car j'en trouve peu. N'écrivant pas pour la publicité, j'ai toujours craint les yeux indiscrets. S'il arrive qu'on livre les secrets replis de son âme — il le faut bien, parfois, — je crois préférable de le faire en paroles et à des personnes qui sauront garder le dépôt.

...J'ai tout de même envie de reprendre cette habitude de relater, au jour le jour, durant cette nouvelle année, ce que je vois, ce que je lis, ce que je pense, un peu, ce qui concerne nos intérêts patriotiques et religieux; enfin de suivre avec ma plume le courant de la vie qui m'emporte. Il me semble qu'il sera curieux de relire ces notes au bout de 1918, de compter les jours heureux et les heures sombres. Balancerai-je? J'en laisserai le soin à l'ange "teneur de livres" du paradis qui n'aura pas omis d'entrer, lui, les mérites qui pourraient combler le déficit...

JACQUELINE DES ERABLES.

10 janvier 1918.

LA CHANSON DU REVEIL

Eveillez-vous, mon blond mignon,
Dans votre petit nid de mousse;
Le soleil, de son chaud rayon,
Vient caresser votre frimousse;
Votre bel ami l'oisillon
Vous appelle de sa voix douce.
Eveillez-vous, mon blond mignon,
Dans votre petit nid de mousse!

Ouvrez vos grands yeux étonnés,
Couleur de paradis encore,
Du paradis d'où vous venez,
O ma petite fleur d'aurore!
Les chérubins sont prosternés
Pour voir votre regard éclore;
Ouvrez vos grands yeux étonnés,
Couleur de paradis encore!

En me souriant, montrez-moi
Ces quatre méchantes quenottes
Qui firent tant souffrir mon roi
Qu'il en eut les lèvres pâlottes;
Serrez bien fort mon petit doigt
Entre vos petites menottes!
En me souriant, montrez-moi
Vos quatre premières quenottes!

C'est de ma vie, ô mon Jésus!
Que ta frêle existence est faite;
Mais, un jour, moi, qui te conçus,
Tu m'oublieras dans quelque fête:
Prends mon coeur et montant [dessus,
Du pur bonheur atteins le faîte
Et que toujours, ô mon Jésus!
Ta seule volonté soit faite!...

Théodore Botrel.

PENSEES CHOISIES

L'héroïsme n'est ni la négation de la douleur, ni l'indifférence en face d'elle; mais une volonté qui va au but, malgré les tressaillements de la sensibilité et les répugnances de la chair.

Monlaur.

• • •

Ce n'est pas la tête qu'il faut porter haut, c'est le coeur.

Chateaubriand.

• • •

Quand une âme déborde, elle cherche une autre âme où elle puisse verser le trop plein d'elle-même. Une joie ne nous paraît complète que si nous pouvons la partager; nos peines semblent diminuer quand une âme compatissante consent à les écouter.

P. Marchal.

QUESTIONS ENFANTINES

La grande question d'aujourd'hui, celle qui occupe une place importante dans les journaux et les revues françaises, est celle de la dépopulation: et je lis ces lignes de Mme Thérèse Boilet, président du Berceau de France.

"Plus que jamais, à l'heure actuelle, la sollicitude de tous les Français est attirée vers les berceaux de France. Jamais plus clairement n'est apparu le devoir d'aimer et d'entourer de soins les chers petits êtres qu'ils renferment et à qui nous voulons une âme saine dans un corps sain."

Ici, au Canada, cette question de natalité n'est pas aussi sérieuse qu'en France, car nous n'avons pas eu besoin de la guerre pour nous donner une leçon. Nos familles sont nombreuses, mais il n'en reste pas moins le devoir urgent de réduire la mortalité enfantine, de protéger le nouveau-né en le disputant de toute notre énergie aux dangers qui menacent cette frêle existence, surtout dans la première année de l'enfant.

"Ayez soin des tout-petits, veillez avec un soin jaloux sur cette vie qui commence." Ces lignes feront sourire bien des mères qui diront: "Ils sont ridicules, ces conseils! N'est-il pas naturel d'aimer et de protéger ces petits que nous adorons. Mon bébé! mais c'est un trésor qui m'est plus précieux que tout au monde."

Et avec cette répartie elles presseront avec une infinie tendresse ce bébé adoré, pensant défier ainsi et la maladie et la mort.

Oui, le soin des enfants demande beaucoup de dévouement et un peu de moyens, afin de les vêtir convenablement et de leur donner une nourriture artificielle indispensable, quand la mère ne peut remplir ce doux devoir.

Il y a parmi nous nombre de femmes qui se trouvent sans ressources, au moment d'une naissance nouvelle, ou bien qui n'ont pas une layette suffisante ou encore qui sont parfaitement ignorantes de ces questions d'hygiène, indispensable aux premiers mois du nouveau-né. C'est aux femmes libres, c'est à celles qui ont un peu d'aisance, de chercher s'il n'y a pas dans leur entourage des malheureuses qui ont besoin d'être secourues, encouragées et conseillées. Nous pouvons et devons toutes, dans une certaine mesure, contribuer à protéger l'enfance dans notre pays. Nous aiderons ainsi à préparer des générations d'enfants sains et robustes.

Gertrude.

DES CHAUSSURES

Pour la femme, qu'elle soit pauvre ou riche, si elle a du talent et du goût, la chaussure et le gant seront pour elle de la plus grande importance. On dit en effet qu'une dame bien chaussée et bien gantée paraît toujours bien; c'est qu'on juge par là si elle a souci de ce qui l'habille.

Le soulier ne se porte guère en hiver, si ce n'est dans les soirées de grand apparât. Alors il est soit de kid blanc, très pratique, parce qu'il va avec toutes les toilettes pâles et se nettoie facilement, soit encore de satin de la même teinte que la robe, de soie brochée ou de tissus "bronzé".

Pour la rue, la bottine à talons bas est en faveur, particulièrement parmi les jeunes filles de bureau, qui ont à sortir si souent. Elles ont le double avantage de garder le pied dans sa position naturelle, et de porter aplomb. Avec ces talons hauts qui nous portent le corps en avant, on trébuche toujours. Ces bottines "trotteurs" sont d'ordinaire de couleur "tan" ou chocolat; les noires sont moins portées.

Pour l'après-midi, dans les réceptions, les thés et les visites, la bottine noire à talons hauts se voit beaucoup, et c'est, de l'avis de plusieurs, ce genre qui convient le mieux. L'hiver demande plus de couleurs sombres. Toutefois, la bottine noire à hausse blanche, la bottine brune, à hausse tan, la bottine grise, ont une grande vogue, et c'est très "chic".

Avec le printemps vient le renouvellement de la garde-robe, du costume et du chapeau, ce qui demande une paire chaussures nouvelles. On ne manquera pas, alors, d'assortir celles-ci à la couleur de la toilette.

Le gant noir et le gant blanc sont toujours de bon goût. Autrement, il est préférable de le prendre aussi de la même nuance ou plus pâle, mais dans les mêmes tons que le costume.

J. des E.

RECETTES

Merveilles

1 livre de farine; 1 quarteron de beurre; 1 quarteron de sucre; 4 oeufs; 2 cuillerées à thé de poudre allemande (ajoutez-en si nécessaire).

Battez les oeufs en neige et délayez-y le sucre et le beurre. Sassez-y la fleur et la poudre allemande. Faites lever, puis roulez la pâte mince et détaillez en morceaux d'environ 2 pouces carrés. Faites trois incisions sur le dessus de chaque morceau, et faites frire au brun dans la friture.

• • •

Croquettes de boeuf

4 tasses de viande hachée; 1 oeuf; 4 cuillerées à table de sauce aux tomates; 2 cuillerées à table de sauce mayonnaise; un tiers de tasse de farine; 1 oignon de grosseur moyenne, haché menu.

Faites votre mélange, mouillez légèrement avec un peu de sauce, et assaisonnez au goût. Formez-en des croquettes et faites frire.

• • •

Croquettes de pommes de terre

1 pinte de pommes de terre cuites, pilées; gros comme un oeuf de beurre; 1 cuillerée à thé de sel; 1/4 cuillerée à thé de poivre; 1 oeuf; 1 tasse de lait ou crème.

Formez des bouletes, puis plongez-les dans la friture.

UN TOUCHANT SPECTACLE

Bien français

Paris, (par courrier). — Ces jours derniers, dans cette petite église de Saint-Pierre de Chaillot, se célébrait un grand mariage qui fut pourtant sans noms retentissants ni éclat de fortunes. L'épouse se nomme Mlle Lavenue. L'époux Georges Roy, soldat du 107e d'infanterie. Mais ce soldat de vingt-trois ans portait sur la poitrine l'étoile de la Légion d'honneur, la Médaille militaire la Croix de guerre. Il avait été trépané. Il est amputé des deux bras. Il est aveugle. Et c'est par là que ce mariage est grand.

Un tel poids de misères et d'atrocité se peut-il imaginer? Cette guerre peut-elle laisser d'elle une plus épouvantable image? Jamais jeunesse remplie d'espérance connut-elle de si barbares destructions?

Pourtant, ce mutilé on l'a choisi, préféré, aimé. C'est lui, tel qu'il est et sera désormais, qu'une belle jeune fille a voulu. Il ne verra jamais les yeux qui lui sourient; pour exprimer la douceur de vivre, la gratitude, la confiance, jamais il ne touchera la petite main tendue vers lui, supplice horrible qui frappera là deux innocents à la fois; mais, redoublant de facultés, de sublime puissance, de divins bienfaits, l'âme sera là.

C'est l'âme pure qui a rapproché ces deux êtres, c'est elle qui les laissera unis. Elle sera le lien, le suppléant, mieux encore la remplaçante. Si elle met déjà sur ce mariage une auréole à part, elle saura longuement aussi pourvoir à tout et tout embellir... Et c'est ici que, soumis parfois à tant de traverses, comme institution humaine, le mariage, aussi bien, resplendit dans toute la beauté et la majesté d'un sacrement.

Parce que ce mari si cruellement atteint a fait tout son devoir, celle qui maintenant est sienne le montrera avec plus d'orgueil que s'il était riche ou d'un beau convenu. Parce qu'il fut un héros, qu'il a souffert et doit souffrir encore, plus et mieux que tous autres elle le distingue, le sent digne de toutes les tendresses, lui trouve tous les mérites. Que diront-ils de cet aspect nouveau d'un vieil idéal trop connu, ceux qui volontiers s'autorisent de tant de moralistes experts pour accuser le goût des femmes? De cette guerre d'abomination, a jailli une qualité supérieure d'amour.

Et il faut rendre hommage à cette jeune fille, si jolie sous son voile blanc, qui a discerné ce qui fait la véritable beauté et doit rester l'essentiel, qui n'a pas hésité, et à tant d'infortunés glorieux qui peut-être pouvaient désespérer, a donné ainsi en réconfort l'exemple de son coeur. Ceux-là sauront de la sorte que leur vaillance et leur sacrifice peuvent recevoir plus encore que ne disent les promesses officielles, et que loin d'être maintenant comme hors de la vie, tout ce qu'il y a de plus noble et de plus doux dans la vie leur est réservé. Honneur aux femmes qui leur apporteront cette consolation!

Aussitôt après la cérémonie, le nouveau couple est parti pour la Normandie et s'est réfugié dans une petite villa, installée par la générosité américaine. Dans ce coin perdu, lui plus français encore qu'il ne croyait lui-même, elle plus belle dans son âme que les scepticismes ne pouvaient penser, c'est tout l'image de la vraie France.

ENCORE LE FRANCAIS

Russes et Allemands s'en servent dans leurs négociations

Sous la signature de Ludovic Fert, le "Gaulois" publie les intéressantes notes qui suivent:

Les dépêches nous ont appris que les négociations entamées au sujet de l'armistice entre les maximalistes russes et les représentants de l'Allemagne se poursuivaient en français. Il n'y a rien là qui puisse surprendre, puisque le français est depuis fort longtemps la langue la plus fréquemment employée dans les relations diplomatiques. Mais les circonstances actuelles ne prêtent pas moins à l'usage établi un caractère exceptionnel. Les anarchistes russes et leurs exploiteurs tudesques ont été obligés d'avoir recours à l'idiome d'une des puissances de l'Entente pour discuter leurs conditions!

Nous pouvons être tranquilles! Quand l'heure des réparations viendra, c'est encore à la langue française qu'on aura recours pour reconnaître les droits de la justice et de l'équité, puisqu'étant la langue la plus limpide, elle reste la plus honnête.

Par une coïncidence curieuse, la Russie et l'Allemagne sont les deux pays étrangers où la langue française a été tenue le plus en honneur. Au dix-septième et au dix-huitième siècles, on ne parlait dans les cours d'Allemagne que le français. A la cour de Prusse, Frédéric II s'ingéniait à pasticher Voltaire et eût renoncé volontiers à certaines prérogatives pour s'entendre dire qu'il tournait les petits vers à l'égal du philosophe de Ferney. Même faveur du français à la cour de Russie, où Catherine II recevait Diderot comme un ambassadeur, un ambassadeur de l'esprit français.

Si le français n'est pas resté, de nos jours, la langue officielle des cours, il ne s'est pas moins propagé parmi les peuples et ne continue pas moins à s'imposer dans les raports entre nations, puisque les anarchistes eux-mêmes l'emploient quand ils se mêlent de faire acte de gouvernement.

Les révolutionnaires de Petrograd et de Moscou — malgré leur égarement — se méfient trop de leurs exploiteurs tudesques pour accepter de "causer" avec eux en allemand. Les Allemands éprouvent, sans doute, les mêmes scrupules à employer la langue russe dans leurs entrevues avec ces gouvernants improvisés cependant de ces deux langues, l'allemande et la russe, celle-ci passe pour être plus propre à servir aux négociations diplomatiques.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

IIe DIMANCHE DE L'EPIPHANIE

(S. Jean, II, 1-11)

En ce temps-là, il se fit des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus s'y trouva. Jésus fut aussi invité à ces noces avec ses disciples. Et, le vin étant venu à manquer, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont point de vin. Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or il y avait là, pour les purifications des Juifs, six grands vases de pierre dont chacun tenait deux ou trois mesures. Jésus dit aux serviteurs: Remplissez ces vases d'eau; et ils les remplirent jusqu'au haut. Jésus ajouta: Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel; et ils lui en portèrent. Dès que le maître d'hôtel eût goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, quoique les serviteurs qui avaient puisé l'eau le sussent bien, il appela l'époux, et lui dit: Tout le monde sert d'abord le meilleur vin, et quand les convives ont beaucoup bu, on en sert de moins bon; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à cette heure. Ce fut le premier des miracles de Jésus: il le fit à Cana en Galilée, et par là il fit éclater sa gloire, et ses disciples crurent en lui.

La foi de nos pères

Par le cardinal Gibbons

Unité de gouvernement

L'admirable unité qui existe dans les matières de foi est également établie dans le gouvernement de l'Eglise. Tous les membres de ce vaste corps des chrétiens catholiques sont aussi intimement unis à un chef visible que les membres du corps humain le sont à la tête. Les fidèles de chaque paroisse sont soumis à leur chef immédiat, celui-ci est subordonné à son évêque; tous les évêques de la chrétienté reconnaissent la juridiction de l'évêque de Rome, le successeur de saint Pierre et le chef de l'Eglise catholique.

Une objection

Mais, pourra-t-on nous demander, l'unité de la foi n'est-elle pas rompue par ces définitions doctrinales que l'Eglise a promulguées dans le cours des temps? Nous répondons: On ne saurait admettre aucun nouveau dogme ignoré des apôtres et non contenu dans la révélation chrétienne, promulguée au commencement (saint Jean, XIV, 26; XV, 15; XVI, 13); car les apôtres ont reçu tout le dépôt de la parole de Dieu, selon la promesse de notre Maître: "Quand viendra l'esprit de vérité, il vous enseignera toute vérité." Ainsi l'Eglise propose les doctrines de la foi telles qu'elles sont tombées des lèvres de Jésus-Christ et telles que l'Esprit saint les a enseignées aux apôtres à la naissance de la loi chrétienne, — doctrines qui ne connaissent ni variation ni déclin.

Même doctrine

Ainsi, toutes les fois qu'il a été défini qu'un nouveau point de doctrine appartenait à la foi catholique, on a toujours voulu montrer, par cette déclaration, que la doctrine en question avait été révélée aux apôtres et nous était arrivée par eux, soit à l'aide de l'Ecriture, soit à l'aide de la tradition. Les actes de tous les conciles et l'histoire de toutes les définitions de la foi montrent, évidemment qu'on n'a jamais prétendu recevoir une nouvelle révélation, mais que tous les efforts ont eu pour but cette seule fin: constater que la doctrine définie était déjà contenue dans les saintes Ecritures ou dans les traditions apostoliques.

La vérité toujours la même

Une vérité révélée a souvent une fin éternelle: elle attaque et poursuit l'erreur sous ses formes multiples et changeantes. Il n'est donc pas nécessaire que ceux qui reçoivent la révélation aient une connaissance **explicite** de tout ce qu'elle renferme, ni qu'ils puissent la saisir sous toutes ses faces. La vérité ne change jamais; elle est toujours la même **en soi**; elle était hier, elle est aujourd'hui, elle sera demain; mais nos rapports avec elle peuvent varier, car ce qui nous est caché aujourd'hui peut demain nous être révélé. "Il arrive souvent, dit saint Augustin, que lorsqu'on est obligé de défendre la doctrine catholique contre les attaques insidieuses des hérétiques, on l'étudie avec plus de soin, on en prend **une connaissance plus claire** et on **l'inculque avec plus d'ardeur**. Ainsi les querelles suscitées par les hérétiques donnent lieu à une connaissance plus complète du sujet débattu.

Développons notre pensée. Dans la révélation et dans les discours des Apôtres, quelques vérités peuvent n'avoir été contenues **qu'implicitement**, par exemple, dans la doctrine que la grâce est nécessaire pour toute oeuvre surnaturelle, il est affirmé implicitement que l'assistance de la grâce est requise pour le commencement de toute oeuvre bonne et utile au salut. Les Pélagiens l'ont nié, et leur erreur a été condamnée par une définition explicite. Dans les autres matières, selon que les controverses ou les erreurs nouvelles y donnaient occasion, on faisait des déclarations **explicites** de ce qui, jusqu'alors, n'avait été admis **qu'implicitement**. Dans la doctrine du souverain pouvoir de Pierre, comme fondement visible de l'Eglise, se trouve **contenue** la confirmation de plusieurs droits qui appartiennent au centre de l'unité. Dans la révélation de la dignité suréminente de la Vierge bénie est renfermée l'exemption du péché originel, etc., etc.

Ainsi encore, au commencement, plusieurs vérités ont pu être proposées **un peu obscurément** ou **moins clairement**; on peut y avoir insisté **d'une manière moins pressante**, parce qu'il n'y avait ni hérésie ni enseignement contraire nécessitant une déclaration plus explicite. Or, une doctrine qui a été proposée **implicitement, moins clairement** et **avec moins de soin** peut ensuite être négligée, oubliée, mal comprise et remise en question. Il peut donc se faire que quelques articles, maintenant universellement crus dans l'Eglise, aient été jadis le sujet de doutes et de controverses, même dans le sein de l'Eglise. "Ceux qui errent dans leur croyance ne servent qu'à faire connaître plus clairement la droiture de ceux dont la foi est parfaite. Car il y a plusieurs **sens cachés dans les Ecritures**, et quand les hérétiques furent rejetés, ils tourmentaient l'Eglise de Dieu par leurs disputes. Alors les sens cachés furent mis en lumière et la volonté de Dieu fut connue." (Saint Augustin, sur le LIVe psaume, No 22.)

Cette sorte **de progrès dans la foi**, nous pouvons et nous devons l'admettre, sans qu'on puisse en conclure que la vérité a eu à subir plusieurs changements. Mais, selon l'importante remarque d'Albert le Grand: "Il serait plus correct de l'appeler progrès du croyant dans la foi, que progrès de la foi dans le croyant."

Pour montrer qu'on peut admettre cette espèce de progrès, il suffit de prouver: 1o que plusieurs vérités révélées par Dieu sont contenues dans l'enseignement des apôtres **d'une manière implicite, qu'elles sont moins clairement exprimées, qu'elles sont rendues avec moins de rigueur.** Ce point ne peut être nié que par ceux-là seuls qui prétendent que la Bible est la seule règle de la foi; qu'elle est claire dans toutes ses parties et qu'elle pouvait être comprise par tous dès le commencement. Je ne m'étendrai plus au long sur ce point dans le cours de cet ouvrage. Il suffit de prouver: 2o que l'Eglise peut, dans la succession des temps, quand l'occasion s'en présente, **exposer, développer** et **déterminer** le sens des Ecritures. Ce point est également hors de toute contestation, et nous le voyons non seulement par l'Ecriture et par les Pères, mais encore par la conduite des protestants eux-mêmes, qui souvent se félicitent du soin et de la constance qu'ils mettent à examiner les Ecritures, à étudier leur signification, maintenant surtout que des commentaires si nombreux ont été publiés sur les textes sacrés. Et dans quel but? Pour obtenir de plus vives clartés; pour mieux comprendre ce qui a été révélé. Nous arrivons donc à cette conclusion, qu'on ne peut révoquer en doute la possibilité d'arriver par degrés à une connaissance plus complète du vrai sens de la révélation; la seule question agitée porte sur l'autorité qu'a l'Eglise d'en proposer et d'en déterminer le sens.

Après cette longue discussion, nous venons donc forcément au seul vrai point de la querelle qui divise les non-catholiques et les catholiques, c'est-à-dire à l'autorité de l'Eglise dont je parlerai dans la suite. Je ne puis mieux conclure qu'en citant les paroles de saint Vincent de Lérins: "Observons qu'il en est de nous en matière religieuse, intéressant le bien et la valeur de nos âmes, comme des corps matériels qui, avec le temps, passent par différentes phases de croissance et de développement et multiplient leurs années, tout en demeurant toujours ce qu'ils étaient dès le commencement... Etant connus l'harmonie et l'accord parfait qui unissent les commencements au résultat final, c'est une conséquence naturelle, que si nous cueillons les fruits de la vérité dogmatique, sortis du germe de la doctrine semée au printemps de l'Eglise, nous ne trouvions aucune différence essentielle entre le grain jadis confié à la terre et celui que nous récoltons aujourd'hui. Car, bien que les germes de la foi primitive aient été développés en quelques points dans le cours des âges et reçoivent encore de la nourriture et des soins, aucun d'eux cependant ne peut subir de changement essentiel. L'Eglise du Christ est une fidèle et vigilante gardienne des dogmes qui ont été confiés à sa charge. Elle ne change rien à ce sacré dépôt: elle ne lui ôte rien, elle n'y ajoute rien."

(1) De civitate Dei, lib. XIV, II, No I.

CHRONIQUE DU FRANCAIS

Patriote à treize ans

Il faut consigner ici un épisode vaillant et gracieux de nos luttes pour le français. Cet épisode a eu, le 11 du mois dernier, son digne couronnement. Voici les faits.

Vers la fin de septembre, une petite fille, une enfant de treize ans, Marie-Thérèse Archambault, de Hull, se présenta un soir aux bureaux de la Compagnie des tramways d'Ottawa, pour demander un billet d'écolier. Elle le demande en français. Les employés de la compagnie, de langue et de mentalité canado-anglaise, se moquent d'elle, et lui enjoignent de parler en anglais. La petite Marie-Thérèse, qui sait qu'on la comprend bien et qui a la mémoire toute pleine des crânes résistances de ses petits compatriotes d'Ottawa à l'anglification, refuse de parler en anglais, et persiste, comme elle en avait le droit, à s'exprimer en français. Les employés, obéissant aux plus mesquines antipathies, s'obstinent dans leur refus. Ils luttent brutalement et lâchement contre une enfant. Pour effrayer la petite fille, ils éteignent les lumières. La petite demande encore, et attend son billet. On la fait attendre deux heures. L'enfant supporte avec une courageuse patience ce long retard. Elle veut vaincre, et faire triompher sur ses petites lèvres franches le parler maternel. On lui offre de l'argent pour la corrompre et lui faire demander en anglais son billet de tramway. Elle repousse avec dédain ces bassesses des employés anglais. Finalement, l'heure de fermer arrive, la petite s'en va, sans avoir pu obtenir ce qu'elle demandait.

L'incident fit le tour de la presse et du pays. De partout l'admiration s'en alla vers la vaillante et gracieuse Marie-Thérèse Archambault. Les petites canadiennes-françaises surtout furent fières de leur petite soeur.

A Verchères, où l'on se souvient de l'héroïque Madeleine qui a immortalisé ce nom, les jeunes filles du village ont voulu montrer de façon tangible leur admiration, et elles firent frapper pour l'enfant de Hull, une médaille d'or. La médaille fut offerte l'autre soir, à la salle Notre-Dame de Hull, devant une grande foule accourue pour applaudir la petite Marie-Thérèse. M. Thomas Poulin, assistant rédacteur du **Droit** d'Ottawa, présenta, au nom des jeunes filles de Verchères, la médaille du souvenir. M. le curé de Verchères, l'abbé F.-A. Baillargé, avait joint à la médaille le billet suivant:

"Fières de Marie-Thérèse Archambault qui, le 24 septembre dernier, luttait si courageusement pour le français, contre la morgue haineuse et insolente des commis (garçons et filles) au bureau des trmways à Ottawa, les jeunes filles de Verchères lui offrent une médaille d'or, comme témoignage d'admiration et comme encouragement à la cause du français dans Ontario.

"Puisse la jeunesse canadienne-française être animée partout d'un tel esprit, et l'avenir du français est assuré.

"Honneur donc à la courageuse enfant!

"Honneur à ses parents!

"Honneur à ses maîtresses!"

La petite et vaillante Marie-Thérèse fut sans doute assez gênée par toute cette cérémonie d'admiration. Elle accepta avec reconnaissance l'hommage de ses petites compagnes de Verchères, et trouva de simples et sincères paroles pour traduire ses sentiments.

"Comme l'agréable surprise me vient par l'entremise du "Droit", dit-elle en substance, j'ose espérer que le "Droit" se fera mon interprète auprès de M. le Curé de Verchères et des petites filles de cette paroisse pour leur dire toute ma reconnaissance.

"J'étais loin de penser que ma conduite aux bureaux de la compagnie des tramways deviendrait un événement de cette importance. Ce que j'ai fait, je l'ai fait tout naturellement, comme toute petite fille canadienne-française aurait fait dans les circonstances; il me semble qu'il n'y avait pas autre chose à faire, et si c'était à recommencer, je le ferais encore."

M. Albert Foisy, rédacteur du Droit, qui raconte cette scène dans son journal (numéro du 12 novembre), ajoute ces justes réflexions:

"Quelle belle leçon pour tous ceux qui prédisent que la langue française est appelée à disparaître au Canada. Tenir tête à des fanatiques qui prennent tous les moyens pour vous faire renier votre langue, lutter contre plusieurs personnes pendant plus de deux heures pour faire respecter la langue de ses pères, c'est, pour une jeune fille de 13 ans, une chose toute naturelle.

"Voilà ce qu'a produit dans la vallée de l'Ottawa la lutte pour les écoles françaises, pour la revendication de la langue de France. Les coeurs des nfants sont pénétrés de cet esprit national qui les porte à surmonter toutes les difficultés et à braver toutes les railleries pour montrer qu'ils sont canadiens-français et veulent le rester.

"Avec ces sentiments, la lutte peut être acharnée, elle peut être longue, elle se terminera par une victoire pour nous, puisque les enfants sont aux premiers rangs."

Viator.

—"Le Parler Français."

ET LA BOUTEILLE VOLA EN ECLATS

(Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception)

C'était la veille. Depuis un jour les deux grandes filles étaient revenues du couvent et dans la soirée Henri reviendrait du collège.

Une âcre odeur de graisse annonçait aux passants que les Lalonde faisaient leurs **beignes**. Le père débitait du bois par morceaux pour toute la durée des fêtes. Albert, le grand garçon, fourbissait à tour de bras son harnais et ses grelots.

Dès l'après-dîner la mère se mit à dire qu'il ne fallait pas manquer le train en allant chercher Henri. — Tu sais, dit-ell à Albert, tu as toujours le temps, toi. Aussi, tu arrives toujours trop tard.

—Dame! reprit Albert, le train est à cinq heures; en partant à quatre heures, ce sera bien assez tôt.

Mais il y avait les commissions, les retards possibles... Il dut atteler à trois heures.

A cinq heures toute la maison était dans l'attente. Le petit Paul, grimpé sur la corde de bois, avait entendu siffler la locomotive à la traverse du rang d'en bas. Le train n'avait donc pas de retard et ils arriveraient bientôt.

Ils retardèrent, cependant. Il était près de six heures quand le cheval, au pas, s'arrêta devant la porte.

—Vous prenez bien votre temps, avait crié le père qui, un seau à la main, les attendait sur le perron.

Quand le traîneau fut arrêté, il s'aperçut qu'Albert était seul.

—Et Henri?

—Il n'y est pas.

—Il n'y est pas? reprirent dix voix entassées dans la porte.

—Non. J'ai traversé tous les chars, pas d'Henri. J'ai rencontré le petit Choumard, de la rivière aux Glaises, il me dit qu'il n'a pas vu Henri de la journée.

—Il aura manqué son train, fit le père.

—Où peut-il être? dit la mère. Et tout de suite cinquante suppositions invraisemblables affluèrent à son cerveau. Certainement il y avait un malheur. La veille du jour de l'an, il y a tant de chevaux menés trop vite, tant de gens qui ont pris un coup de trop.

Le souper fut triste et la soirée de même. Le père fit semblant de lire un journal, Albert monta de bonne heure dans sa chambre. La mère et les filles achevaient d'ourler je ne sais quoi, et le silence était tel qu'on entendait souffler le vent. Les petits et les petites s'amusaient sans entrain à aligner des cartes et des osselets. Tous pensaient à autre chose.

Le père ne laissa tomber qu'une réflexion: — Ce sera la première fois, dit-il, qu'un de mes enfants manquera au jour de l'an.

Tous répondirent qu'il avait le temps d'arriver.

—Sûrement il sera sur le train de nuit, dit la grande soeur.

La mère proposa qu'Albert attelât de nouveau pour aller l'y rencontrer. Le père s'y opposa: — Pourquoi passer la nuit sur le chemin. Il y a une maison à côté de la station, Henri n'a qu'à s'y rendre.

—Et s'il n'avait pas d'argent?

—Bigre! nous ne sommes pas des étrangers. Lafleur me connaît.

La mère ne fut qu'à demi-convaincue. Si l'enfant allait se mettre dans la tête de venir à pied, qu'arriverait-il? Dans la neige, par un froid pareil, faire quatre milles, avec son sac de linge. A seize ans on réfléchit si peu!

La prière faite, les enfants songèrent tout de même à tendre leurs bas pour y recevoir des étrennes. Ils montèrent se coucher. Quand les lumières furent éteintes, les grandes filles descendirent à pas de loup pour aider la mère dans le doux travail de préparer des surprises. Sur la longue table de famille on aligna les bas, par rang d'âge. Chacun avait le sien, depuis Albert jusqu'au plus petit. La mère se réserva de préparer celui d'Henri et le chargea plus que les autres. Puis on se coucha.

La pauvre femme ne ferma pas l'oeil, le père dormit mal.

Dès le petit matin les enfants descendirent, recevoir la bénédiction paternelle et voir les merveilles que le petit Jésus leur avait apportées. Cris étouffés de surprise et de contentement, rires, souhaits et joyeusetés, rien ne manqua d'abord, mais l'on songea bientôt qu'Henri n'y était pas. Dès que le jour parut Albert descendit à la station: aucune nouvelle de lui.

Le père devint très soucieux. A l'église, au sortir de la messe, il interrogea deux ou trois écoliers de la paroisse. Pas de nouvelles précises. Un d'entre eux, cependant, avait vu Henri quitter le collège, la veille, dès le matin, et se diriger vers la ville avec son grand ami, Raoul Paquin.

Ce renseignement, si vague fût-il, déplut à M. Lalonde. Il connaissait ces Paquin de la paroisse voisine, des fêtards qui ne dérougissaient pas depuis Noël jusqu'au carême. Le Raoul qui allait au collège ne lui disait rien de bon. De deux ans plus vieux que son fils, il était venu à la maison, et M. Lalonde avait failli le mettre à la porte, tant son sans-gêne l'avait révolté.

A la poste pas de lettre et pas de dépêche à la station.

M. Lalonde prit son parti: il descendrait à la ville par le train de trois heures et ferait chercher son fils.

De retour à la maison on allait se mettre à table pour le dîner, quand on aperçut une voiture étrangère qui faisait un écart vers le perron. C'était un cocher de la ville qui conduisait deux jeunes gens. L'un d'eux se dégagea du milieu des fourrures où ils étaient enroulés et se dirigea vers la porte. C'était Henri. Il entra plein d'une gaieté bruyante et se mit à embrasser la famille.

—Demande toujours la bénédiction du père, dit madame Lalonde.

Elle s'était aperçue que son fils sentait horiblement l'alcool, les cheveux en broussailles, ses yeux vitreux, sa démarche chancelante, tout indiquait que le malheureux jeune homme était encore à demi ivre.

Le père en fut indigné, la mère n'en pouvait croire ses yeux. Toute la famille, surprise et consternée, le regardait avec stupeur. Lui, comme inscient ou dans un rêve, continuait à parler tapageusement.

Apercevant sur la commode une bouteille et des verres: — Arrive, Tit Roule, cria-t-il à son ami, viens prendre **quelque chose**. Faut se chauffer les pieds et se mouiller la luette, pas vrai? Cristi! les écoliers sont pas des fous!...

Et se tournant vers son père: — Vous savez, je monte avec Tit Roule. Avez-vous de l'argent à me donner?

Ce fut la fin du rêve.

—Tu restes ici, dit le père, et ton petit Roule ne mettra pas les pieds dans la maison. Si je vous dois quelque chose, cria-t-il au cocher, dites-le vite, sinon, filez. Vous n'avez rien à faire ici.

Et il ferma la porte.

Un tel scandale dans sa famille, au jour de l'an!

Mais s'avisant tout à coup qu'il avait sa part de responsabilité dans cette frasque de son fils, il saisit la bouteille d'eau-de-vie qui traînait au milieu des verres, et la montrant à ses enfants: — Tenez, leur dit-il, en ouvrant la porte, je vous le jure, moi vivant, c'est la dernière que vous voyez dans cette maison.

Et la bouteille vola en éclats sur le poteau de la barrière.

Voilà bien, se dit Lalonde, la bêtise des pères de famille. Ils prêchent la tempérance à leurs fils, leur interdisent les boissons enivrantes, et cependant leur font faire soigneusement l'apprentissage de l'ivrognerie. Ils montrent à leurs enfants qu'à tout propos, aux grandes fêtes, aux mariages, aux naissances, aux funérailles, aux visites d'amis et de parents, il faut de cette maudite boisson. On la prend avec tant de goût apparent, avec une gaieté si exubérante, que les enfants aspirent à boire au plus tôt ce qu'on leur interdit avec tant de soin.

Et cet enseignement absurde, contradictoire, les enfants le reçoivent depuis qu'ils ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, jusqu'au jour où ils ont assez d'indépendance pour se moquer de nous.

Je récolte ce que j'ai semé, je n'ai pas à me plaindre.

Les braves gens, les honnêtes chrétiens, les imbéciles édifiants, qui font ce que j'ai toujours fait, auront bien tort de s'étonner si leurs fils leur causent un jour du déshonneur et des chagrins cuisants.

L'EUROPE MENACEE DE LA FAMINE

M. Hanna déclare qu'il lui faut 500,000,000 de boisseaux de blé

Toronto, Ont., 12. — Dans un discours devant l'Association des hommes de l'Eglise Méthodiste, M. Hanna, commissaire de l'alimentation, a fait des déclarations assez sombres au sujet de la situation économique en Europe. Les alliés, dit-il, sont à court de 500,000,000 de boisseaux de blé. Au 1er décembre, on estimait à 110,000,000 la quantité de blé que le Canada peut exporter. A cette même date, M. Hoover constatait aux Etats-Unis qu'on ne pouvait exporter un seul boisseau de grain. Depuis, par une substitution d'autres produits, on a réussi à trouver 100,000,000 de boisseaux qui pourront être envoyés aux Alliés. Le Canada s'efforce d'envoyer 200,000,000 de boisseaux. Avec cela, dit M. Hanna, nous ne sauverons pas l'Europe de la faim, mais nous la sauverons au moins de la famine.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Fêtes d'obligation

Tous les dimanches de l'année.

La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.

L'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.

L'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai.

La Toussaint, 1er novembre.

L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre.

Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

• • •

Jours maigres ou d'abstinence

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célèbreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

• • •

Jeûnes d'obligation

1o Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 20, 22 et 23 février; — les 22, 24 et 25 mai; — les 18, 20 et 21 septembre; — les 18, 20 et 21 décembre. — 2o Le Carême tout entier, excepté les dimanches. — 3o Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint. Il n'est plus défendu, au même repas, de prendre de la viande et du poisson. — On peut aussi échanger la collation du soir avec le dîner. — Le jeûne et l'abstinence le Samedi-Saint cessent après le midi de ce jour.

• • •

Temps ou la célébration solennelle des mariages n'est pas permise

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement.

• • •

Saisons

Le printemps commence le 21 mars, à 5 h. 26 m. du matin.

L'été commence le 22 juin, à 0 h. 50 m. du matin.

L'automne commence le 23 septembre, à 3 h. 46 m. du soir.

L'hiver commence le 22 décembre, à 10 h. 41 m. du matin.

PHASES DE LA LUNE

Janvier

Dernier quartier, le 5, à 6 h. 50 du matin.

Nouvelle lune, le 12, à 5 h. 36 m. du soir.

Premier quartier, le 19, à 9 h. 38 m. du matin.

Pleine lune, le 26, à 10 h. 14 m. du soir.

NOS SAINTS PATRONS

Janvier

20. Dim.—II ap. l'Epiph. SS. Fabien et Sébastien.
21. Lundi—Sainte Agnès, vge et mart.
22. Mardi—SS. Vincent et Anastase.
23. Merc.—S. Raymond de Pennafort, conf.
24. Jeudi—S. Timothée, év. et mart.
25. Vend.—Conversion de S. Paul.
26. Sam.—Du III dim. ap. l'Epiphanie.

LA MOTION FRANCOEUR

"Visa le noir, tua le blanc"!

(L'Action Catholique)

Monsieur le député de Lotbinière n'a pas pris garde, écrivions-nous samedi, que les dernières élections fédérales ont amélioré sensiblement la position de Québec dans la Confédération des provinces canadiennes.

Et voilà pourquoi, en premier lieu, sa motion est tout à fait inopportune.

Les élections du 17 décembre ont eu cela d'heureux, tout d'abord, qu'elles ont débarrassé les nôtres des ennuis qu'ils eussent trouvés dans un gouvernement composé d'éléments hétérogènes.

Et puis, elles ont laissé bien unis les Canadiens français de la province de Québec.

• • •

Cette union de tous les éléments de la race, pourrait n'être pas durable si, comme celle de l'Ouest et de l'Ontario, elle reposait sur des appétits, de la haine ou des préjugés soit nationaux, soit religieux. Mais non. Malgré toutes les calomnies dont on s'est plu à nous noircir, notre union ne s'est pas faite contre les Anglais ou contre les protestants; elle ne s'est même pas opérée dans le but d'escalader le pouvoir, encore moins par esprit de domination et de vengeance.

Et ceux-là se tromperaient étrangement qui iraient conclure, du fait que les 62 députés de la province de Québec ont été élus sous l'étiquette libérale et ont pour chef sir Wilfrid Laurier, que nous nous sommes groupés autour de certaines couleurs et que, avant tout, nous avons soutenu un homme.

Non, le vote du 17 décembre ne signifie pas du tout que les Canadiens-français sont premièrement libéraux et partisans de sir Wilfrid Laurier; il veut dire, d'abord, que les Canadiens français sont opposés au service militaire obligatoire, tel qu'actuellement imposé, et ensuite, qu'ils estiment, à l'encontre de plusieurs libéraux, non seulement que Québec a fait son devoir, dans la lutte mondiale, mais que la participation militaire du Canada à la guerre actuelle ne peut plus se continuer comme auparavant, et que, si nous sommes disposés à mettre au service des Alliés notre agriculture et notre industrie, en cela, maintenant, doit surtout consister notre concours.

Sir Wilfrid Laurier lui-même fera bien de ne pas l'oublier, s'il veut rester en communauté de vouloir et de sentiment avec la province de Québec. Notre race, qui a fourni à l'Empire 37,000 soldats, a fait largement son devoir; et si on prend trop du sang de ses fils, même au nom de la France, de l'Angleterre, de la liberté, de la démocratie, de la paix durable, des petites nationalités et du reste, pour en arroser les champs de bataille de l'Europe, cela se fera malgré sa volonté et, estime-t-elle, contre tout bon sens.

Et voilà le roc solide sur lequel la nation canadienne-française a fait l'union de ses députés au parlement de la Confédération canadienne.

Quelle garantie pour stabilité! Et que nous voici loin, heureusement, du groupement réalisé autour d'un chef populaire ou en vue du pouvoir à conquérir! Et qui ne comprend, à la lumière du passé, que là a toujours été le principe de nos divisions et la cause de notre infériorité?

Mais passons sur des développements qui allongeraient cet article d'une façon alarmante.

• • •

Quelques-uns — parmi nous, des esprits bleu-indigo et des poules mouillées, dans le camp unioniste, des politiciens hypocrites et des gazettes bonne-ententistes — ne peuvent concevoir que le Canada soit gouverné sans le concours de ministres canadiens-français. Ils pleurent, supplient, cajolent, lèvent les bras au ciel. Toutes ces contorsions partent, sans doute, d'un bon naturel, mais il n'y a là matière à aucun souci aussi longtemps que le peuple continuera de s'en amuser.

La seule chose à craindre, pour la persistance de l'union nationale, ce serait que les voeux de ces gens-là se réalisent.

Nous croyons que c'est impossible, heureusement.

Quoi qu'on fasse, en effet, on se heurtera toujours au fait que les Canadiens français de la province de Québec n'ont envoyé personne à la Chambre des Communes pour soutenir la politique ministérielle. On entend bien? Ils n'ont envoyé personne, ni un député, ni un ministre avec la mission de faire marcher le char unioniste. Et voilà qui rend radicalement impossible, pour l'instant, toute participation des Canadiens français à la gouverne politique du Dominion du Canada.

Et l'on n'imagine pas du tout que le gouvernement d'Union essaie, d'une façon ou d'une autre, de faire entrer dans un ministère formé au cri de: **No French domination,** l'un quelconque des députés canadiens-français de la province de Québec. Quant aux trois autres, qu'ils en soient, s'ils l'aiment ainsi, et peu nous chaut qu'ils y représentent n'importe quoi et n'importe qui.

Quant aux soixante-deux députés que nous avons élus, s'ils sont nos mandataires et nos représentants, ce n'est pas à l'effet de se muer en **honorables,** mais c'est avec l'entente expresse que toute leur activité s'emploiera, au parlement, à combattre sans relâche la politique néfaste du cabinet d'union antinationale.

Nous dirons davantage: celui-ci réussirait, en agissant contre ses propres principes, à trouver dans nos rangs un arriviste, et, de consentement mutuel, ce dos mou serait bombardé ministre Sa Majesté, que tous les comtés de la province de Québec où nous sommes en majorité refuseraient à coup sûr, l'un après l'autre, de sanctionner ce non-sens.

Si monsieur Borden veut tenter pareille expérience, il recevra la réponse qu'il mérite, qu'il se le tienne pour dit.

D'ailleurs, il a l'entendement bien dûr, s'il n'a pas compris, après le vote du 17 décembre, que la province de Québec veut se tenir à l'écart et laisser les autres accomplir seuls la besogne gouvernementale. Ce que la province de Québec avait à dire, elle l'a dit; inutile de la questionner davantage.

• • •

Mais il y a le spectre de l'isolement; et Dieu sait avec quels mines de défunts et quels gestes épouvantés on le brandit devant nos yeux!

C'est un spectre, et rien de plus.

Et nous le connaissons bien, depuis les récentes élections.

Dire à un homme que sur une question discutable, il ne devrait ni exprimer son opinion, ni la défendre sous prétexte que la majorité ne pense pas comme lui, c'est non seulement enfantin, c'est idiot, c'est stupide. Ce l'est tout autant de reprocher à une province qui n'a pas les idées de ses soeurs, mais qui, elle aussi, a le droit de vote, et qui s'en est servi pour exprimer son opinion parce que c'est fait pour cela, d'avoir dit ce qu'elle pense, quand on le lui a demandé.

En tout cela, il y a bien un certain isolement; mais il existe de part et d'autre et sur le terrain des idées, comme cela doit être en régime parlementaire. Si on doit dire de la province de Québec qu'elle s'isole du fait qu'elle ne pense pas comme les autres, il faut dire des autres, pareillement, qu'elles s'isolent, elles aussi, en pensant autrement que la province de Québec.

Et alors, pourquoi blâmer Québec et ne pas blâmer l'Ontario ou l'Ouest?

Depuis les élections, "l'isolement" a pris un autre sens. Ce qui scandalise les faibles, maintenant, c'est de voir tous les députés des Canadiens-français dans l'Opposition parlementaire.

A les entendre, cela équivaut à une rupture de la Confédération, et ce serait un isolement dommageable.

Pensez donc!

Nous n'aurons même pas un ministre de qui attendre du pain et des cirques gouvernementaux et qui puisse, à certains moments, poser en beau et se vanter d'avoir fait des compromis "honorables", pour sauver sa race et ne pas la priver des bienfaits incroyables de la représentation ministérielle!

Parlons le sens commun. La province de Québec aurait fait oeuvre anti-canadienne et se serait "isolée" aux dernières élections, si elle avait refusé d'élire ses députés pour le gouvernement d'Ottawa; mais, du moment qu'elle les y envoie faire l'oeuvre législative avec les députés des autres provinces, que peut-on bien lui reprocher? Songerait-on à lui faire des remontrances si ses représentants, au lieu de s'en aller tous ensemble occuper des sièges oppositionnistes, devaient, au contraire, prendre, en bloc, leur place du côté ministériel?

• • •

Non, toute cette pitié de commande, tous ces cris d'oie du Capitole ne pourront rien, si nous le voulons, contre le "solide" Québec. Et ils ont précisément pour objet de briser cette belle union qui nous a réunis, en une heure grave de notre vie nationale, non pas pour soutenir un homme ou pour nous emparer de l'assiett au beurre, mais dans le but d'amener le triomphe de certaines idées que nous croyons essentielles non seulement au bonheur, mais à la survie de la patrie canadienne.

Notre situation de Canadiens "isolés", loin de nous amoindrir et de nous affaiblir, met en nos mains la force véritable, celle d'une indépendance dont nous saurons user au mieux de nos intérêts propres et pour le progrès bien entendu du Canada tout entier.

Nous avons payé assez longtemps et bien trop cher pour les banquettes ministérielles que nous occupions au parlement d'Ottawa. Elles nous ont coûté des sacrifices auxquels l'honeur et le devoir nous défendraient de consentir. Et nous devons à la soi-disant influence des nôtres dans le cabinet canadien la perte de droits précieux et l'abandon de prérogatives que nous ne reprendrons peut-être jamais.

Qui dira, par ailleurs, tous les maux qu'elle a causés à notre race? Ce sont nos "honorables" qui ont inculqué à notre peuple les doctrines pernicieuses de la "conciliation" qui se fait toujours aux dépens des plus faibles et des moins nombreux; et nous leur devons, au surplus, les trois ou quatre douzaines de vices qu'a engendrés chez nos gens la politique de **patronage** auxquels certains des nôtres ne peuvent renoncer sans répandre d'abondantes larmes qui, espérons-le, ne toucheront guère les vrais patriotes.

• • •

Si nous avons rappelé toutes ces choses, c'est que nous avons voulu faire voir à monsieur le député de Lotbinière que, depuis le 17 décembre dernier, la position de la province de Québec vis-à-vis les autres provinces a changé pour le mieux; nous croyons avoir prouvé, de plus, que voici disparues les principales causes de notre faiblesse nationale et de nos écrasements lamentables; nous lui avons peut-être montré, enfin, que, si nous le voulons, nous sommes maintenant capables de grandes choses.

Mais si tout cela est vrai; s'il est certain que notre race, enfin unie sur des bases solides, défendue par des actes vocables contre les tentations du pouvoir corrupteur, peut faire aujourd'hui pour sa défense et pour son développement au sein de la Confédération canadienne ce qu'elle était impuissante à y réaliser hier, il faut conclure que la motion Francoeur tombe bien mal, car, outre qu'elle brise du coup notre union d'un jour, elle vient proposer de rompre le pacte fédératif, juste au moment où nous sommes en mesure d'en bénéficier.

On peut répondre à cela que le député de Lotbinière n'a voulu, vraiment, que provoquer un débat public et donner aux organes de l'opinion l'opportunité de rappeler certaines choses qui lui semblaient devoir être dites pour mettre chacun à sa place.

Encore une fois, nous ne voyons pas l'avantage, puisqu'il est admis que la séparation des provinces ne doit pas s'effectuer, de créer ou d'accroître, chez nous et chez les autres, des sentiments de désaffection envers une forme de gouvernement qui peut et qui devra être profitable à toutes les provinces associées, et tout d'abord à la nôtre, si seulement nous savons rester ce que nous voici devenus.

• • •

Une autre chose que le député de Lotbinière aurait bien pu soupçonner sans grand effort de jugement, c'est que sa malencontreuse motion va servir les fins du cabinet unioniste.

Il est très facile de constater, depuis dix jours, rien qu'au ton mielleux des croquemitaines de la presse unioniste, que les provinces où l'union "nationale" s'est faite de la façon que l'on sait contre le Québec "ambitieux", "déloyal", "papiste" et "français", ont l'air plutôt embarrassées. Maintenant que leurs agissements à notre égard les ont mis dans la nécessité de gouverner le pays sans notre collaboration, les chefs de la coalition impérialiste et anti-française ne savent plus comment s'y prendre pour nous rallier. Et ils sont aux abois parce qu'ils sentent que la "dévotion" à l'Empire et les calomnies contre les Canadiens français sont un ciment qui ne peut longtemps garder unis l'Ontario protectionniste et l'Ouest libre-échangiste. Ceux d'Ontario se rendent compte que, bientôt, ils auront besoin de notre secours pour lutter contre les exigences des provinces des prairies et sauvegarder leurs intérêts industriels. Ils flairent peut-être, d'ailleurs, que le Québec pourrait bien, dès aujourd'hui, déserter les marchés ontariens, et ils sentent, en tout cas, l'odieux du rôle qu'ils assument en entreprenant de gouverner le pays sans la participation de la province de Québec, contre sa politique et, qui plus est, contre elle et ses intérêts.

Manifestement, la position n'est ni rose ni enviable.

Quel besoin monsieur Francoeur avait-il d'aller fournir à des gens qui en manquaient un prétexte de nous malmener? Pourquoi, en un pareil moment, aller leur donner l'occasion de nous accuser de partisannerie irréductible, de procédés indélicats à l'égard des provinces anglaises, de visées séparatistes qui n'entrent, ici, dans l'esprit de personne, pas même dans celui du député de Lotbinière?

Mais il faut finir de faire des reproches à monsieur Francoeur, et c'est bien le temps, du reste, que nous terminions cet article.

LE NOMBRE DES APPELS

Il se chiffre a 67,122 par tout le pays; 27,683 sont dirigés contre les décisions des tribunaux de Québec. — 118,128 Ontariens demandent l'exemption.

Ottaa,w 11. — Le directeur de l'information publique a communiqué, hier soir, un rapport sur l'opération de la loi du service militaire, au cours de la première semaine de janvier. Les chiffres révèlent que, dans les neuf provinces et le Yukon, il y a eu un enregistrement total de 404,395 hommes. Le total des requêtes pour exemptions s'élève à 380,510. Sur ce nombre, 278,779 ont été accordées par les tribunaux de première instance, et 47,863 ont été refusées. Les requêtes d'exemptions qui n'ont pas été soumises aux tribunaux locaux sont au nombre de 53,778, et 67,122 appels ont été enregistrés contre les tribunaux de première instance. Les requêtes d'exemptions qui ont été accordées par les tribunaux locaux comprennent toutes les exemptions temporaires. Certaines d'entre elles ont déjà expiré, et d'autres expireront de semaine en semaine.

Au sujet des appels enregistrés contre les décisions des tribunaux de première instance, on donne comme explication que ces appels procèdent avec rapidité et ont la préséance, en vertu des dispositions de la loi, sur les affaires judiciaires.

Le nombre des conscrits enregistrés dans chaque province est comme suit: Ontario, 125,750; Québec, 117,104; Nouvelle-Ecosse, 26,354; Nouveau-Brunswick, 17,065; Ile du Prince-Edouard, 4,425; Manitoba, 22,879; Saskatchewan, 46,733; Alberta, 28,105; Colombie Britannique, 15,821; Yukon, 159.

Total des requêtes pour exemptions: Ontario, 118,128; Québec, 115,707; Nouvelle-Ecosse, 23,831; Nouveau-Brunswick, 15,629; Ile du Prince-Edouard, 4,176; Manitoba, 20,858; Saskatchewan, 44,203; Alberta, 25,069; Colombie Anglaise, 12,824; Yukon, 85.

Requêtes accordées par les tribunaux locaux: Ontario, 94,197; Québec, 89, 575; Nouvelle-Ecosse, 16,158; Nouveau-Brunswick, 10,181; Ile du Prince-Edouard, 3,648; Manitoba, 14.244; Saskatchewan, 26,138; Alberta, 18,093; Colombie Anglaise, 7,548. Les tribunaux d'exemptions n'ont pas encore commencé à siéger au Yukon.

Requêtes refusées par les tribunaux locaux: Ontario, 19,148; Nouveau-Brunswick, 2,524; Ile du Prince-Edouard, 332; Manitoba, 5,221; Saskatchewan, 5,783; Alberta, 4,560; Colombie Anglaise, 3,815.

Requêtes pas encore jugées: Ontario, 4,783; Québec, 22,421; Nouvelle-Ecosse, 4,899; Nouveau-Brunswick, 2,924; Ile du Prince-Edouard, 196; Manitoba, 1,396; Saskatchewan, 13,282; Alberta, 2,416; Colombie Anglaise, 1,471.

Appels enregistrés contre les décisions des tribunaux locaux: Ontario, 21,276; Québec, 27,683; Nouvelle-Ecosse, 2,815; Nouveau-Brunswick, 2,034; Ile du Prince-Edouard, 348; Manitoba, 3,982; Saskatchewan, 2,359; Alberta, 4,503; Colombie Anglaise, 2,122.

NOS FORCES DE RESISTANCE ET DE REFECTION

QUARANTE POUR CENT DE DESERTEURS A TORONTO

Toronto, 10. — D'après des rapports non officiels nous apprenons qu'à Toronto, ceux qui ne se sont pas rapportés comme ils en avaient reçu l'ordre, sont environ 40 pour cent. Les autorités militaires ne disent rien, mais on a appris par ailleurs, que sur 550 appels, samedi dernier, 180 seulement se sont présentés.

Plusieurs prévoyant leur appel prochain, se sont enrôlés volontairement et quelques-uns sont entrés dans le corps d'aviation. Ceux-ci seront rapportés au bureau du registraire, mais non pas avant que leurs noms soient donnés par les autorités militaires.

Il y a un grand nombre de déserteurs que l'on espère reprendre, car, dit-on, ils ne pourront pas se cacher longtemps.

MORT D'UN GENERAL

Paris, 10. — Le général Grossetti, qui commandait la 42e division sous Foch, à la bataille de la Marne, et a exécuté le fameux mouvement de flanc qui a décidé du sort de la Fère-Champenoise et de la victoire de la 9e armée française, est décédé à l'âge de 55 ans. Le général Grossetti a pris part aux opérations de Champagne et de Verdun, et a subséquemment commandé une armée à Salonique. Il a abandonné ce dernier commandement, en octobre dernier, pour cause de maladie, et est revenu dans sa patrie.

LE VOTE DES SOLDATS

Londres, 10. — Le comptage des votes des soldats est commencé, hier. Il est entendu que le colonel Andrew Thompson et W. T. R. Preston, scrutateurs du gouvernement et de l'opposition, ont enregistré une protestation contre l'arrêté-en-conseil arrivant d'Ottawa, qui défend aux sous-scrutateurs d'assister au comptage. Comme président, le colonel Putney a renvoyé les objections. Les sous-scrutateurs ont demandé à entrer, mais la permission leur a été refusée. On calcule que le comptage durera un mois.

ON GASPILLE LE CHARBON

Ottawa, 10. — La récente déclaration de M. Schwab, le millionnaire américain, au sujet de l'inutilité des wagons particuliers fait ressortir l'inconséquence de certains ministres unionistes canadiens, qui se promènent d'un bout à l'autre du pays aux frais de l'Etat et sans compter. On rapporte en effet qu'il y a quelque temps on a dû attacher non moins de quatre wagons de ministres à un convoi de l'Intercolonial. Chacun de ces wagons contenait un seul ministre, MM. Carvell, Mewburn, MacLean et Ballantyne, et cette addition au train fut tellement encombrante qu'il a fallu diviser le convoi en deux sections voyageant à quelques minutes d'intervalle. La section composée des quatre wagons ministériels a dépensé à elle seule, assure-t-on, quarante tonnes de charbon pour ce voyage.

BOLO PACHA EN COUR MARTIALE

Paris, 11. — Bolo Pacha, qui est accusé d'avoir fait de la propagande allemande en France, passera en Cour martiale, le 4 février.

PLUS DE FOUS

La "Semaine Paroissiale" de Fall River, Mass., rapporte l'incident suivant:

"Marie Joséphine Dunley cite en justice les Religieuses de Ste-Catherine de Manhattan, New-York, pour lui avoir volé sa fille Hélène Joséphine, qui s'est enfuie à leur couvent le lendemain matin du jour où elle eut 21 ans. La cour fut priée de considérer que la jeune fille est atteinte de manie religieuse, résultat de longues séductions dont elle fut l'objet de la part des Religieuses. A quoi le juge Faber, de la Cour Suprême, répondit: "Si l'amour de la religion est une folie, plût au ciel que nous fussions tous un peu plus fous de cette manière! Chaque jour, sur les champs de bataille de l'Europe, ceux qui se battent pour nous et pour la liberté du monde, reçoivent aide et réconfort de femmes qui portent le même habit que votre fille. L'insensée, madame, c'est celle qui veut empêcher les malheureux d'être secourus!" Il fut établi que la jeune fille n'avait agi que de son gré en entrant au couvent.

S'il y avait plus de ces "fous" à la tête des affaires dans tous les pays, on n'aurait pas à souffrir tant d'injustices, de persécutions et de misères.

Autour de la Ferme

MONSIEUR VILLENEUVE

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs de la campagne. M. Villeneuve, le très averti professeur au Collège d'Agriculture de Winnipeg, vient d'être chargé par le Ministre de l'Agriculture de l'organisation agricole de tous les centres français du Manitoba. C'est une excellente nouvelle, Monsieur le Ministre ne pouvait nous faire plus utile cadeau du nouvel an.

Tous ceux qui ont entendu M. Villeneuve veulent l'entendre encore. Il est expert dans toutes les questions d'industrie laitière et possède une connaissance générale de toutes les choses se rapportant de loin ou de près à la culture. Il a commencé son travail à La Broquerie, la semaine dernière. Chaque jour, de mardi à samedi, Mme Jacquet a donné aux dames des conférences pratiques sur la coupe et la couture; M. Villeneuve et M. Guilbert, expert en aviculture, ont donné des conférences aux hommes.

Nous devons féliciter non seulement le Ministre de l'Agriculture de la démarche pratique qu'il vient de faire, mais nous devons surtout en profiter. Faire une culture payante n'est pas toujours chose aussi facile qu'on pourrait croire, et la routine fait perdre chaque année des centaines de mille piastres à nos cultivateurs.

Nous engageons les divers centres français à se mettre immédiatement en communication avec M. Villeneuve, en lui écrivant à son bureau, aux bâtisses du gouvernement, à Winnipeg. Ayant plus de liberté que par le passé, il sera plus en mesure de se rendre aux invitations qu'on lui fera.

M. le Curé de Letellier se fera aussi un plaisir d'accompagner M. Villeneuve dans toute la mesure des forces que lui laisse une santé que ses nombreux amis désireraient voir plus forte. M. le Curé de Letellier a observé de très près la ferme expérimentale qu'il appelle sa paroisse, et il est en mesure de parler de choses vécues et démontrées payantes.

Les cercles d'agriculture de nos paroisse, et à défaut de ceux-ci, les cercles de Saint-Jean-Baptiste ou d'A. C. J. C., ont là une excellente occasion de montrer leur utilité en se faisant les intermédiaires qui amèneront chez eux les conférenciers agricoles.

La paroisse de Sainte-Anne a l'avantage d'avoir M. Villeneuve et ses aides toute cette semaine. Nul doute que la paroisse en profitera largement. On peut être persuadé que ces enseignements traduits en pratique voudront dire de milliers de piastres en plus dans l'espace de deux ou trois ans.

Pourquoi ne pas tendre la main pour ramasser ces profits, quand on peut le faire sans qu'il nous en coûte beaucoup?

"CULTIVEZ DONC VOUS-MEMES"

C'est un préjugé qui monte assez fréquemment à la bouche de ceux qui entendent louer la profession agricole.

Ce fut jadis l'opinion d'une demoiselle moyenâgeuse dont la fixité d'idée égalait bien la fixité d'état.

Plus récemment, un homme, qui ne croit pas à l'effort que réclame le travail intellectuel (manquant peut-être d'un champ d'expérience) soutenait publiquement la même idée...

—Cultivez donc vous-mêmes, si c'est si beau!

—Allez dire cela, mon ami à tous les prêtres, à tous les évêques, à tous les gouvernants, à tous les hommes de profession, à tous ceux qui aiment l'agriculture sans la pratiquer, et vous supprimez la presque totalité de nos dirigeants tant dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel.

—Cultivez donc vous-mêmes...

—C'est facile à dire, continua l'agronome à qui ces paroles s'adressaient, mais oubliez-vous que, si tous ceux qui sont venus vous faire part de leur science agricole étaient restés attachés au sol douze heures par jour, vous ne verriez pas notre agriculture dans un état aussi prospère? Vous ne remarqueriez pas le trèfle qui réjouit vos champs et vos animaux; vous n'auriez pas beaucoup de variétés de grains et d'animaux améliorés; l'industrie laitière ne serait pas encore sortie de l'enfance; vous ne connaîtriez pas non plus les bienfaits d'une presse agricole, pas plus que ceux de nos écoles d'agriculture, de nos fermes expérimentales, etc.

—Cultivez donc vous-mêmes...

—Allez dire à l'architecte qui a construit votre église, lorsqu'il donne des ordres ou des conseils à ses ouvriers: "Soyez donc vous-même maçon, tailleur de pierres, menuisier, doreur, plâtrier, etc.."

On ne devrait jamais oublier qu'en agriculture, il y a les ouvriers de la pensée et les ouvriers de la charrue: tous les deux travaillent au même degré, avec la même peine, les mêmes souffrances, à l'amélioration de notre bonne terre canadienne, et tombent sous le coup de l'inévitable condamnation originelle: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front."

—Cultivez donc vous-mêmes...

—Laissons donc ceux qui ne sont pas eux-mêmes des laboureurs nous encourager de leurs conseils ou de leurs sympathies. Dites, aimeriez-vous mieux retourner au temps où le paysan méconnu ou méprisé par presque toutes les classes de la société civile, en obligeant ceux qui vous exaltent à faire comme vous?

Jamais peut-être, l'agriculture, depuis plusieurs siècles, n'a joui d'une considération aussi grande et aussi universelle. Honneur à vous, généreux remueurs du sol, parce que vous avez prouvé votre dignité en face de toute l'humanité qui a besoin de vous; honneur à vous aussi, vaillants travailleurs de l'esprit, parce que vos gestes, vos écrits et vos paroles ont mieux fait connaître la noblesse et la souveraineté de la terre.

—Cultivez donc vous-mêmes...

—Nous cultivons nous-mêmes, pourraient répondre tous ceux qui donnent à la terre leur ardeur intelligente, leur amour inlassable et leurs études incessantes.

—"Extrait des "Premières Semailles", par Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q."

RENDONS A LA TERRE...!!

Ce qui est emprunté à la terre doit lui être rendu.

Tel est le grand principe qui domine en agriculture. Je dis qui domine, pour être plus exact, je devrais dire qui est supposé dominer. Car nombre de cultivateurs sont assez disposés à emprunter le plus possible, et à rendre, par contre, le moins possible. C'est une tendance fâcheuse qui, jadis, pouvait se pardonner, vu le manque d'instruction agricole chez la population rurale. Mais aujourd'hui que l'enseignement agronomique est très répandue, qu'il y a des conférenciers et des agronomes prêchant par tout le pays la doctrine agricole, on ne saurait trop s'élever contre cette pratique par trop répandue.

Une récolte paraît avantageuse, on en demande plusieurs autres de même nature et de suite au même sol, jusqu'à ce que celui-ci proteste par une moins grande poussée, ou refuse complètement.

On s'attache trop aux produits qui se vendent en nature et se vendent bien; avec cela, on fait de l'argent et avec de l'argent l'embarras disparaît.

Néanmoins, il est reconnu qu'il y a plus de mérite et surtout plus de profit, et c'est le profit qui compte en agriculture, à faire du fumier que de l'argent d'abord. Car avec du fumier, tôt ou tard, l'argent viendra; avec de l'argent le fumier ne vient pas toujours comme on le voudrait.

Plus les produits sortent de la ferme pour revenir sous forme de piastres, plus la terre s'appauvrit. Au contraire, plus on utilise les produits sur place, plus la ferme s'enrichit. Ce qui vient de la terre doit lui être rendu: c'est une loi de la nature qu'on doit respecter.

Il y a des cultivateurs qui demandent jusqu'à trois céréales de suite à leurs champs, et ne veulent pas entendre parler de racines et de prairies artificielles. Aussi les voit-on obligés d'acheter du foin.

D'autres sont enthousiasmés pour le foin. La terre le pousse bien et il se vend cher. On s'empresse à l'automne de le vendre, se contentant de paille pour hiverner les vaches. Celles-ci au printemps, seront des squelettes peu productifs, qu'il faudra alimenter de concentrés très chers, pour pouvoir retirer quelques piastres à la beurrerie, pendant l'été.

Quelques-uns ont pris goût, ces années-ci, à cultiver des patates: c'est si payant. Ils ont 30 à 35 arpents de patates en culture, et... 15 à 20 tonnes au plus de fumier mal conservé à disposer. Le résultat est que, ne pouvant rendre à la terre ce qui lui a été enlevé, elle s'appauvrit graduellement. Dans quelques années on entendra dire: "Autrefois j'avais une bonne terre; elle poussait bien le grain, le foin, les patates... aujourd'hui, elle ne vaut rien, c'est curieux!

En effet, c'est curieux qu'un cultivateur, qui est supposé s'entendre avec les choses de la terre, n'ait pas prévu cela.

Moi, me dira quelqu'un se sentant visé, j'ai prévu cela. A chaque année j'achète des engrais chimiques, que j'épands en quantité. Pour répondre à cette objection, je dirai que le fumier de ferme ne connaît que des auxiliaires, non des remplaçants; que le fumier de ferme est le seul engrais qui améliore vraiment les conditions chimiques et surtout physiques du sol; qu'il est le seul qui rend à la terre ce que les récoltes lui enlèvent.

Que l'on demande de temps en temps à un terrain très fertile, une récolte que l'on vendra presque en totalité, il n'y a pas là de quoi critiquer. Un petit effort en passant ne fera pas tort, et la bourse du cultivateur ne s'en portera que mieux. Mais que l'on consacre une grande étendue de terre médiocre, à certaines cultures particulières, pour répondre aux offres de prix très élevés, sans rien rendre à cette terre de l'emprunt extraordinaire de matières nutritives, c'est l'épuisement à bref délai.

L'homme qui s'entend aux choses de la ferme, conservera ces fourrages, ses racines, son grain pour l'alimentation de ses animaux. Ceci lui permettra d'augmenter le nombre et surtout la qualité de son troupeau. Ce seront ces animaux qui lui fourniront des produits vendables, lait, laine, viande, etc. Ils lui donneront également les résidus des récoltes consommées, (fumier, urines) contenant la presque totalité des principaux éléments fertilisants enlevés au sol par ces récoltes.

C'est dire qu'il y aura circulation de matières, de la terre aux animaux et des animaux à la terre, tout en donnant naissance à des produits vendables, recevra presqu'entièrement ce qu'elle aura prêté. C'est de ces produits que le cultivateur retirera un profit net.

On a dit que où poussait un épi de blé, poussait un homme; on peut dire, je crois, que où existent une culture raisonnée et une bonne conservation des fumiers, les animaux apparaissent en nombre, le fumier ne fait jamais défaut, l'agriculture prospère, les capitaux augmentent et ceci parce que tout ce qui est venu de la terre y retourne.

J.-G. Boucher, E.E.A.
—"L'Action Catholique."

LES RECRUES NE REPONDENT PAS

Ottawa, 10. — Le Conseil du Service Militaire annonce qu'à peine cinquante pour cent des conscrits ont répondu à l'appel à Ottawa et dans les différents centres du Canada. C'est-à-dire que de près de 20,000 hommes appelés, 10,000 à peine se sont présentés.

On s'attend à ce que les conscrits se présentent encore, mais on ne croit pas qu'il y en ait plus de 15 pour cent.

Le gouvernement sera obligé de mettre sur pied un fort contingent de policiers militaires et de détectives pour se mettre à la recherche des recrues qui n'ont pas répondu à l'appel.

Le résultat n'est pas encourageant pour les autorités militaires, et est une preuve du sentiment profondément anticonscriptionniste chez les jeunes gens et chez leurs parents.

Le fait qu'il y a autant de retardataires dans les milieux anglais que dans les milieux canadiens-français est une preuve que toute la population entend résister à la mise en vigueur de la loi du Service Militaire.

Aucun gouvernement n'a eu, pendant la guerre, à faire face à un échec aussi humiliant que celui que subit en ce moment le gouvernement d'union, dans la mise en force de la conscription.

UNE MOTION INTERESSANTE

Montréal, 10. — Un écho de la motion Francoeur s'est fait entendre, hier, au conseil municipal de Montréal, lorsque M. Larivière, leader échevinal, a déposé un avis de motion qui parle par elle-même. En voici les principaux passages:

Considérant que, dans certains milieux, la haine de la province de Québec et de ses habitants canadiens-français est l'arme dont on s'est servi pour faire la dernière élection fédérale, et que dans cette croisade injuste, on a soulevé contre notre province les préjugés les plus odieux, le fanatisme le plus révoltant, pour faire croire qu'elle était traître à l'Angleterre et l'ennemie jurée de tout ce qui est anglais.

Considérant que, pour ces raisons, on a été jusqu'à prétendre que la race canadienne-française devrait être traitée comme une race étrangère et qu'il était à regretter qu'elle fit partie de la Confédération canadienne.

Qu'il soit résolu:

Que ce conseil est d'autant plus sensible à ces calomnies qu'il est certain d'avoir toujours traité la minorité anglaise à Montréal avec une libéralité, à laquelle, dans certains milieux, on a jugé que sa proportion numérique ne lui donnait pas droit et qu'il a raison de compter sur les citoyens de langue anglaise de Montréal pour repousser les injures et les calomnies et pour proclamer que, sous ce rapport on n'a rien à reprocher aux Canadiens français.

Que, pour sa part, le Conseil municipal de Montréal proteste de toutes ses forces contre toutes ces injures qui n'ont aucune justification et profite de cette circonstance pour affirmer énergiquement que la population canadienne-française n'a jamais voulu être un obstacle à la paix et au progrès du pays.

La discussion s'engagera sur ce sujet à la prochaine séance et l'on se demande quelle attitude prendront les échevins de langue anglaise.

PAS DE BLE

Ottawa, 12. — Les représentants des Grain Growers de l'Ouest ont déclaré au gouvernement qu'il était impossible de trouver du blé pour l'exportation aux Alliés. Voici les chiffres qu'ils ont donnés:

Il y a actuellement 68,000,000 de boisseaux de blé dans l'Ouest; 15,000,000 dans les ports de l'est; 3,000,000 dans les élévateurs; ce qui fait en tout 86,000,000 de boisseaux de blé au pays.

Sur cette quantité il est nécessaire d'en conserver 30,000,000 pour l'ensemencement, au printemps prochain. Il ne reste donc que 56,000,000 de boisseaux de blé pour la consommation du peuple canadien et l'exportation aux Alliés.

Comme le gouvernement canadien veut absolument exporter une certaine quantité de blé aux Alliés, le peuple canadien se trouvera obligé de manger du pain de guerre pendant plusieurs mois, en attendant la prochaine récolte.

CENT VILLAGES FRANCAIS DETRUITS

Par les Allemands près de Cambrai

New-York, 12. — On rapporte que l'état-major allemand a fait raser plus de 100 villages français dans la région de Cambrai afin de réorganiser la défense de la ligne Hindenburg.

TRES IMPORTANT

Le département d'agriculture du Manitoba s'occupe du choix de la semence, surtout de la semence d'avoine.

Ceux qui ont besoin de grain de semence, de bonne qualité (blé, avoine et orge) n'ont qu'à en avertir M. le professeur Villeneuve, Département d'Agriculture, "Dairy Branch".

Hâtez-vous, car il y a forte demande.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 15 janvier

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord décechargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.70
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02
No 5 Nord "Tough"	1.90
No 6 Nord "Tough"	1.82
Fourrage, "Tough"	1.65
No 1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.94
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 2 Nord "Smutty"	2.09
No 3 Nord "Smutty"	2.05

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .88 1/8
3 C. W., déchargé	.81 5/8
Extra 1 four. déchargé	.81 5/8
No 1 fourrage, déchargé	.77 5/8
No 2 fourrage, déchargé	.77 5/8

ORGE

No 3 C. W.	$1.43 3/4
No 4 C. W.	1.38 3/4
Rejeté	1.20
Fourrage	1.20

LIN

1 N. W. C., déchargé	$3.24 1/2
1 C. W., déchargé	3.21 1/2
3 C. W., déchargé	3.03 1/2

SEIGLE

2 C. W.	$1.78

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—	
Excellent	$10.00 à $11.00
Choix	$9.00 à $9.50
Bon	$8.50 à $9.50
Choix, "feeders"	$7.25 à $8.00
Bon	$7.00 à $7.25
Choix, "stockers"	$6.25 à $6.75
Ordinaires 'stockers'	$5.25 à $6.00
"Bulls".—	
Excellents	$7.00 à $8.00
Bons	$5.75 à $6.35
Légers	$4.75 à $5.25
"Oxen".—	
Excellents	$7.75 à $8.50
Bons	$6.25 à $6.75
Ordinaires	$4.50 à $5.50
Vaches.—	
Excellents	$9.00 à $9.50
Choix	$7.40 à $8.25
Bons	$6.35 à $7.15
"Cutters"	$3.75 à $4.25
"Canners"	$3.75 à $4.25
Taures.—	
Excellents	$9.50 à $10.00
Choix	$7.85 à $8.40
Bons	$6.85 à $7.50
Choix "stockers"	$6.75 à $7.00
Ordinaires 'stockers'	$5.50 à $6.25
Veaux.—	
Choix (125-225)	$9.00 à $10.00
Ordinaires	$6.50 à $7.50
Lourds	$6.50 à $7.50
Cochons.—	
Choix	$18.25
Légers (110-140)	$14.50
Légers (110 et moins)	$13.00
Lourds. Choix	$12.00
Truies	$11.00
"Stags"	$8.00
Moutons.—	
Agneaux	$15.00 à $15.50
Moutons	$12.00 à $12.50

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.45
Beurre.—	
Crémerie	.44
De ferme	.35
Oleomargarine	.31 1/2
Saindoux.—	
Tierçons	.26
Seau, 20 livres	$5.50
Baril, 50 livres	$13.30
Viandes—	
Boeuf	14 1/2
Veau	15 1/2
Mouton	22 1/2
Porc	25 1/2
Bacon. Flanc	.34 1/2
Gruau—	
Sac de 80 livres	$4.30
Alimentation—	
Avoine. La tonne	$45
Son. La tonne	$34
Gru. L tonne	$38
Sucre—	
Granulé. Extra	$9.25

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—	
Patates du Manitoba	.80 à .85
Poisson—	
Truite du lac Supérieur	.16
Saumon gelé	.16
Brochet	.13
Poisson blanc du lac Winnipeg	.13
Foin—	
"Timothy" No 1	$21
"Timothy" No 2	$19
"Red Top" No 1	$18
"Red Top" No 2	$17
Farine—	
Lake of the Woods	
Five Roses, sac de 98 liv.	$5.50
Lakewood	$5.37 1/2
Harvest Queen	$5.25
Medora	$5.05
XXXX	$3.60
Western Canada	
Purity	$5.50
Medallion	$5.37 1/2
Three Stars	$5.25
Mailand	$4.95
Ogilvie	
Royal Household	$5.50
Glenora	$5.25
Centennial	$5.30
Manitoba	$5.10
Whole Wheat	$5.50

En Province

ELIE

Les bonnes gens d'Elie, comme toujours, ont passé un agréable jour de l'an.

• • •

M. et Mme G.-S. Girardin étaient de passage ici pour faire leurs adieux à leurs parents, avant leur départ pour Calgary. M. E. Girardin, leur fils, ira bientôt les rejoindre.

• • •

M. Alex. Dufresne a fait l'achat d'un joli pardessus de castor.

• • •

Mlle M. Lusignan, ainsi que Mme Richard et sa fille, Mlle Blanche, étaient de passage chez M. Max Allaire, pour le jour de l'an.

• • •

M. Roméo Lussier, ainsi que sa soeur, Mlle Blanche, sont venus passer quelques jours parmi nous. Les demoiselles Allaire, ainsi que Mlle Rouleau, allèrent les reconduire jusqu'à la ville.

Carabin.

LA SALLE

Une partie de cartes aura lieu au village le 17 janvier, au profit de l'église; aussi un programme musical sera exécuté avec charme.

• • •

Mme Louis Vermette, de Saint-Hippolyte, Sask., est en promenade à La Salle, chez sa fille, Mme Ed. Lacombe. Mme Vermette est heureuse de se voir parmi ses amis, car elle a demeuré ici plus de vingt ans.

• • •

Mlles Lacerte, de Sainte-Anne, sont venues passer les fêtes chez leur soeur, Mme J.-E. Rochon.

• • •

Mme L. Gauthier, de Sainte-Anne, est l'hôte de sa fille, Mme Lavallée, pour quelques semaines.

• • •

MM. Wilfrid Lagacé et Clovis sont partis pour Ottawa, en voyage d'affaires.

• • •

M. Liguori Levasseur, de Makinac, et M. Antonio Levasseur, de Biggar, Sask., sont de passage chez leurs parents.

• • •

M. Willie Levasseur nous est arrivé de la Saskatchewan; bien content de son voyage.

• • •

M. Damase Laflèche, de Saint-Charles, est venu passer le jour de l'an avec ses amis de La Salle. Nous avons aussi eu le plaisir de voir sa soeur, Mlle Laure Laflèche, parmi nous, dimanche.

• • •

C'est avec regret que nous voyions partir la famille Jarrie pour aller demeurer à Montréal.

• • •

M. Raoul Rochon, chef de gare au terminus Watrous, sur le Grand Tronc Pacifique Canadien est en promenade chez son père, M. Osias Rochon.

Barbu.

BRUXELLES

Le 2 janvier, M. Joseph Potvin conduisait à l'autel Mlle Alice Chabot. Paroissiens, amis et parents assistèrent à la messe. Tous prirent le dîner chez M. A. Chabot, puis la noce alla chez M. J.-B. Potvin.

Nous souhaitons bonne chance aux nouveaux mariés; que le bon Dieu les bénisse.

• • •

Les classes de nos bonnes Soeurs ont recommencé le 3 janvier. Nous souhaitons bon succès aux élèves.

Un assistant.

SUFFREN

Dimanche dernier, nous avons eu la messe à Abbéville. Le R. P. Péran, O.M.I., de Saint-Laurent, était l'officiant. Il y a eu grand'messe chantée par le choeur d'Abbéville et conduit par le maître-chantre, M. Zotique Lavoie. Notre organiste fut M. Gourdi.

Le sermon a été très apprécié. Comme d'habitude, le R. P. Péran s'est montré clair et précis. Il nous a parlé de l'étoile qui conduisit les Mages à Bethléem aux pieds du divin enfant Jésus, nous expliquant que cette étoile était le symbole de la foi chrétienne des fidèles.

Dans l'après-midi, il y a eu catéchisme à 2 h. 30, puis les vêpres, suivies de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

• • •

Le 2 février, le R. P. Péran doit venir à Suffren. Il arrivera le 1 du soir et le lendemain, il entendra les confessions des enfants de l'école Lalonde, puis celles de tous ceux qui désireront se présenter. Grand'messe à l'école. Le R. P. Péran repartira pour Abbéville dans l'après-midi, pour la mission qui aura lieu dimanche le 3 février. Rendez-vous tous, gens de Vannes, de Suffren et d'Abbéville.

A Abbéville la messe commence à 10 h. 30, le cathéchisme à 2 h. 30, les vêpres à 3 heures.

• • •

Mmes N. Lane et P. McMillan sont en visite à Winnipeg et à St. James, chez leurs parents.

• • •

M. et Mme Omer Pichette, ainsi que M. Marcel Montagnon, ont pris le souper chez M. A. Duhamel, le jour des Rois. Il y eut partie de cartes en règle. Tous se sont bien amusés. Mme Pichette a été victorieuse.

• • •

Mlles Hébrard et Montagnon sont en pension chez Mme Morissette, à Suffren, pour suivre les cours de l'école Lalonde.

• • •

Le 26 février, à Abbéville, aura lieu une vente de paniers au profit de la Belgique souffrante.

• • •

M. E. Auger est rendu dans sa nouvelle maison avec sa jeune épouse. Nous leur souhaitons bonheur et succès dans leur nouvel état.

—Léo.

SAINTE-MARTHE, SASK.

Séance récréative

En la fête de l'épiphanie, un groupe de paroissiens, manifestant leurs bonnes dispositions, nous ont procuré une agréable et très édifiante soirée. Pour un premier coup d'essai, c'est presqu'un coup de maître. Aussi bien, cette séance de deux heures a paru trop courte à la nombreuse assistance.

Il est vrai que le programme se trouvait varié et l'intérêt croissant. Jugez-en plutôt:

Outre plusieurs morceaux de piano, — que tenait la toute jeune G. Hébert, — il y avait d'abord une demi douzaine de débits enfantins, dès lors gracieux, puis des dialogues, des fables et des allégories avec une morale tirée des circonstances; tel la Prusse et la France, les Boches et les Alliés."

Le tout se trouvait comme harmonisé par des chants au caractère religieux et patriotique. Témoin: "La Soeur de Charité, l'orphelin, les petits enfants," etc.

A ce sujet, le chant en langue crise et la belle "Chanson du Vieillard" ont fait défaut, par suite de mécomptes; mais ce n'est que partie remise.

Je ne parle pas d'un "Récit de Voyage", humoristique, ni du sermon, donné par un enfant de 5 ans, que l'auditoire a rappeler pour l'entendre encore, ni des choeur traditionnels: O Canada! Dieu Sauve le Roi, qui a choisi la fête des Rois Mages pour des prières publiques dans tout son vaste empire; ni de la belle cantate à Jésus "Maître des peuples et des rois"; ni même des mélodies célestes accompagnant la pièce finale, c'est-à-dire "Les deux orphelines", en la nuit de Noël.

Avant de s'endormir, sur le bord du chemin, les pauvrettes écrivent, sur leur ardoise, une lettre émouvante à l'Enfant-Dieu, le suppliant de leur rendre leur maman. Et pendant la nuit, le petit Jésus, avec la sainte Vierge, viennent les prendre pour les unir aux anges et les rendre à leur mère. C'était un beau tableau, éclairé aux feux de Bengale.

—Eh, bien! demandait-on à un enfant qui avait suivi tout yeux et tout oreille, as-tu goûté cette séance?

—Oh! oui, Monsieur, c'était joliment joli.

—Reviendras-tu à la prochaine?

—Oh! oui, Monsieur, demain.

—Pas si vite, mon ami, car ces séances ne se préparent pas du soir au lendemain.

Mais à bientôt.

LETELLIER

Le 2 janvier, grâce à l'heureuse idée de M. Eusèbe Cadieux, l'un des nôtres les plus actifs et les plus dévoués, il y eut chez M. Jacques Parent, une jolie réunion d'amis dans le but de le saluer avant son départ pour Los Angeles.

Nous y avons remarqué MM. Eusèbe et Alexandre Cadieux, N.-A. Bissonnette, préfet de la municipalité; MM. P. Fraser, William Fraser, Edmond Comeault, E. Desautels, P. Parent, John Boiteau et plusieurs autres, accompagnés de leurs épouses. Malheureusement, M. le Curé Jutras était absent. Son assistant, M. l'abbé Defoy, fut prié d'exprimer les souhaits de bon voyage à M. Parent, ce qui fut fait très heureusement, et avec beaucoup de délicatesse.

MM. Bissonnette, William Fraser et Ed. Comeault ajoutèrent quelques mots qui émurent M. Parent. En réponse, notre digne député sut trouver dans son coeur des paroles qui furent applaudies par ses amis.

Bref, cette visite chez M. Parent a eu un cachet tout particulier de vive amitié et d'affection envers celui qui a su recevoir ses hôes avec tant d'amabilité et d'exquise politesse.

Bon voyage et heureux retour à M. Parent, à Mme Parent, à Mlle Florentine et à la bonne petite Blanche! M. et Mme Joseph Saurette, M. et Mme N. Breton sont du voyage.

Que l'ange Raphaël les accompagne tous!

Un ami.

BROAD-VALLEY

Mon ami X..., de Notre-Dame de Lourdes, est un homme charmant, il faut en convenir; loin de se formaliser pour les petits conseils que je lui donnais dans ma dernière chronique, il les accepte de grand coeur et pousse l'amabilité jusqu'à me comparer à Zoïle qu'il daigne élever jusqu'à Moi. Ensuite, il corrige l'axiôme de Lafontaine, pour me laisser entendre que je suis plus grand que lui: qu'en savez-vous, ami X..., si je suis plus grand que vous? Peut-être avez-vous appris que j'avais été élevé dans le grand monde: ma nourrice avait, je crois, 6 pieds 4 pouces.

De grâce, cher confrère, n'allez pas si vite; modérez vos compliments qui troublent ma modestie, c'est trop d'une seule fois pour un seul homme. Il est vrai que vous étiez dans la période du jour de l'An, en pleine distribution de félicitations, de compliments, de voeux et de souhaits et pour le prix que ça vous coûte, vous n'êtes pas regardant à la dépense.

Comme vous me le demandez si gentiment, je continuerai à vous aider de mes conseils qui, pour vous, seront gratuits, — on ne peut rien refuser aux amis, — mais n'en parlez à personne, car pour ce prix-là, tout le monde en voudrait.

D'après ce que je vois, vous êtes fortement entêté; vous ne pouvez pas, — ou vous ne voulez pas, — vous faire à l'aidée que Gueuldempeigne et le Parigot sont deux personnes différentes; mais ça ne fait rien, nous n'en serons pas plus mauvais amis pour ça. Il n'est pas dû à tout le monde de pouvoir comprendre des choses aussi simples. Donc, cher ami X..., ne vous arrêtez pas en si beau chemin, continuez à écrire vos si spirituels articles qui nous font rire comme de petites folles.

• • •

Mme Arcade Ménard, fille de M. Jos. Poncelet est venu passer les fêtes du jour de l'An chez son père.

Le Parigot.

SAINT-NORBERT

Les élèves de l'école des garçons donneront, dimanche prochain le 20, une partie de cartes à leur salle commune.

Venez en grand nombre, car nous venons de faire l'achat d'une magnifique machine à écrire "Remington", balance payable en 30 jours, et pour faire honneur à notre nom, nous faisons appel à la générosité de nos bons parents et amis. Nous vous ferons voir la magnifique bibliothèque que notre commission scolaire est actuellement à faire installer dans notre salle de lecture.

MM. les professeurs viennent aussi de recevoir une magnifique peinture à l'huile, un "Lever de Soleil" 20 x 15, qui sera vendu au profit de notre salle. Les billets seront en vente la semaine prochaine.

Un élève.

LORETTE

In memoriam

C'est avec émotion que nous avons tous appris, jeudi dernier, le décès de M. Camille Jeanson. Il y a quelques semaines seulement, nous le voyions, apparemment en bonne santé, suivre avec ponctualité les exercices de notre retraite. Qui aurait dit alors qu'il nous quitterait si tôt?

A l'âge de 67 ans, la santé est capricieuse, et la constitution affaiblie; aussi dès qu'il constata que le mal allait s'accroissant, il se rendit à l'hôpital Saint-Boniface pour prendre définitivement ce que Dieu lui réservait. Un cancer dans l'estomac fut donc la triste et fatale réponse que durent lui faire ses médecins. Il accepta cette constatation en véritable chrétien.

Nous pouvons dire de lui qu'il fut un fidèle serviteur de Marie, même pendant son séjour à l'hôpital Saint-Boniface, où il se fit un devoir de mander l'assistance d'une religieuse, afin de réciter le chapelet en commun, car, lui ditil, à cette heure-ci ma famille est à faire la prière du soir.

M. Jeanson était originaire de Saint-Jacques de l'Achigan, P. Q. Arrivé à Lorette en 1870, il se fit, par son économie, son travail, une large aisance. Les souffrances qu'il dut endurer dans cette cruelle maladie furent, en un mot, celles d'un martyr. Son estomac ne pouvant plus rien digérer, pendant six semaines il dut être la victime soit de la faim ou de la soif. Celles-ci disparaissant, c'était pour faire place à l'atroce cancer qui ne cessait sa marche destructive. Malgré tout cela, jamais une parole de découragement ne s'échappa des lèvres du malade. Aux siens, épris de pitié, il disait: "Sur la terre, nous vivons d'espérance, ainsi en est-il dans la souffrance."

Le service funèbre fut chanté par M. le Curé Dufresne.

M. Gilbert Jeanson, frère du défunt, conduisait le deuil. Les porteurs étaient: MM. Eugène, Joseph, Octave, Antonin, Camille Jeanson, et Jos. Landry.

A Mme Jeanson, la compagne dévouée et affectueuse du regretté défunt, nous présentons nos profondes condoléances; elle a été la femme forte de l'Evangile à travers la carrière de son époux.

Nous présentons aussi nos sympathies aux enfants du défunt, MM. Eugène, Joseph, Octave, Antonin et Camille Jeanson, Mme Jos. Landry, Mlles Maria, Cécile et Rosa Jeanson.

Un paroissien.

LAURIER

Qu'on veuille bien me permettre de loger ici quelques mots ayant rapport aux nouvelles de Laurier. Il serait bien à désirer que le public ne soit pas dupe de certaines nouvelles.

Le correspondant de Laurier nous dit dans la **Liberté**, No 34, que M. Fleury s'occupe d'organiser les cultivateurs de Laurier afin qu'ils aient leur élévateur. Il ajoute: "M. Fleury est Canadien français." Qu'on ne m'en veuille pas si j'ajoute que M. Fleury est aux services d'une compagnie anglaise et protestante. Le public français doit savoir à quoi s'en tenir qu'and on fait appel à son patriotisme.

• • •

Samedi le 1er décembre, notre bon et dévoué curé M. l'abbé E. Barton, est allé bénir la nouvelle école de Champlain. Le Saint Sacrifice, célébré avec pompe, suivit la bénédiction. Une assez nombreuse assistance était présente, malgré le froid. Beaucoup de persones reçurent la sainte communion. Après la messe, un court sermon termina la cérémonie. Enfin tout le monde se retira content, car ce n'est pas tous les jours qu'on a le bonheur d'entendre la sainte messe dans l'école de Champlain. Qu'on veuille bien excuser ce retard.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le gouvernement se prépare à en faire la perception

Ottawa, 12. — Le département des finances est à terminer son organisation pour la perception de l'impôt sur le revenu adopté à la dernière session. D'ici la fin de février, toute personne visée par la loi devra avoir fourni au département des finances un état de son revenu pour 1917 avant la fin de février.

NAISSANCE

Donat-Paul-Bernard, né le 2 janvier, fils de Donat Cloutier et de Elise Beaudette. Parrain et marraine: M. et Mme Paul Antaya, oncle et tante de l'enfant.

ON NE MANGERA PLUS DE BACON

Winnipeg, 10. — J. D. McGregor, représentant du contrôleur des vivres dans l'Ouest, dans un discours devant le Women's Canadian club, a déclaré qu'avant longtemps il sera probablement défendu de manger du bacon en Canada. On en a besoin outremer, et les transports seront bientôt disponibles à cet effet. Une plus grande production, la conservation et la substitution font leur oeuvre au Canada, dit M. McGregor.

Il explique que l'on expédiait aux Etats-Unis de petits animaux, mais que les gros étaient tous envoyés outre-mer. Il condamna l'abattage des veaux dans l'Ouest et dit qu'on n'en agissait pas ainsi dans l'Est.

Il craint une rareté de lait, mais ajoute que les prix de vente vont augmenter sans que le consommateur doive payer plus parce qu'on va éliminer les frais de distribution.

LA LIBERTE S'EN VA

Montréal, 10. — Les militaires, avec leur façon toute arbitraire de procéder, ainsi qu'on l'a vu dans le cas d'un jeune garçonnet traîné dans la rue par les pieds pour avoir voulu passer au milieu de la troupe, viennent de s'illustrer de nouveau.

Un nommé J.-U. Lapierre qui, paraît-il, est conscrit et manque à l'appel est recherché. Il y a quelques jours, des soldats tombent sur un nommé J.-N. Lapierre, qui dit venir de Saint-Hyacinthe, être marié et par conséquent ne pas être astreint au service militaire. On s'en empare; on l'amène dans une caserne et malgré ses protestations on le détient... afin de faire une enquête pour savoir si on ne s'est pas trompé. Et la liberté des gens, que devient-elle? Maintenant que l'affaire est connue, on s'attend à des développements.

SIR WILFRID VA RESTER

Sir Wilfrid Laurier n'abandonnera certainement pas la direction du parti libéral, disent ses lieutenants.

Montréal, 10. — En dépit des racontars des journaux unionistes, sir Wilfrid Laurier semble bien décidé à conserver le gouvernail de la barque libérale et à ne pas faire de compromis avec l'adversaire. Ce n'est pas le chef lui-même qui l'a dit: il eut été impertinent de l'interroger sur ce sujet, mais son lieutenant du Québec, M. Rodolphe Lemieux, a pu parler à sa place, sinon en son nom.

"Vous pouvez dire officiellement, dit M. Lemieux, que sir Wilfrid Laurier demeure et demeurera pour longtemps encore le chef du parti libéral au Canada.

"Duant les temps critiques que nous traversons, il nous faut sir Wilfrid à la tête des armées libérales. Son prestige, sa belle réputation sont pour nous un talisman très précieux."

SACRE-COEUR

Les parties de cartes tant attendues par les amateurs de nos agréables et amusantes soirées ont repris leur cours mardi le 15 janvier et vont se continuer tous les mardis de la saison d'hiver.

Malgré l'avis tardif de cette reprise, l'ancienne Commission Scolaire qui en avait l'organisation pour ses adieux, a été enchantée de sa réussite sous tous les rapports: nombreuse assistance et entrain plus cordial que jamais.

Les prix étaient magnifiques: $2.50 en or donnés par M. J.-H. Lemire, pour les dames; un belle veste, don de M. L.-P. Brunelle, pour les hommes. Mme Gélinas a gagné le prix des dames, et M. J. Cazenave celui des hommes.

La soirée a été agrémentée par une charmante surprise, consistant en une partie concert dont le programme était: Mme E. Chauvière, déclamation, accompagnée au piano par Mme H. Beauchemin; M. J. Cazenave, chant; et les jeunes artistes violonistes MM. E. G. Gosselin, accompagnés au piano par Mme Gosselin. Le tout exécuté avec un talent exquis, goûté avec le plus grand plaisir par l'assistance, qui a su leur témoigner toute sa satisfaction par de chaleureux et répétés applaudissements.

Au prochain rendez-vous de mardi, 22 janvier, soirée qui sera donnée sous les auspices de la nouvelle commission scolaire. Cette soirée sera la première partie de la série de six. Ne manquez donc pas d'y venir tous, pour avoir votre chance au prix de la série.

* * * *

Naissance.— Jean-Baptiste-Ovide-Joseph, fils de Thérèse Hamel et de Jean-Baptiste Thonnassin. Parrain et marraine, M. et Mme Thonnassin, de Laval, Québec, représentés par Mme Ovide Hamel.

* * *

La Commission Scolaire se composera cette année des paroissiens suivants: MM. Jules Collon, A.-B. Desrochers, J.-A. Dupuis, Ernest Guertin, N. Lauzon, V. Rho, P. L'Heureux. Nous publierons la semaine prochaine le rapport financier de 1917. La recette totale a été de $12,000.

* * *

Le Dr Benoit a été réélu président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le bureau des directeurs est pratiquement le même que celui de l'an dernier.

* * *

M. J.-H. Latourelle est devenu propriétaire du restaurant-épicerie Paris, coin des rues William et Sherbrooke. On y donne des repas à la carte.

LES CHINOIS EN FRANCE

Ottawa, 12. — Au cours d'une conférence faite ici, hier soir, par le principal Gaudier, de Toronto, pour demander de l'aide pour l'évangélisation des Chinois actuellement en France, le conférencier a déclaré qu'il y en actuellement en France, 200,000 occupés aux travaux agricoles.

UNION METISSE

Il y aura assemblée de l'Union Métisse de Saint-Vital le 20 courant, à 2 h. 30 de l'après-midi, à la résidence de Joseph Riel.

ON DEMANDE

Une ferme à acheter. Avec animaux et machineries. Environ 200 acres. Une partie en culture. Bâtisses dessus. Dans un centre canadien-français si possible. Comptant: environ $500. Balance: par termes. Donnez tous les renseignements possibles. S'adresser

W.-L. Proulx,
315 rue St-Jean-Baptiste,
Saint-Boniface, Man.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

47, rue Masson, S.-Boniface
B. P. 20. Tél. Main 4928

Les institutrices qui désirent enseigner et qui n'ont pas de position en vue, sont priées de s'adresser au secrétaire de l'Exécutif de l'Association; celui-ci les référera aux différentes commissions scolaires qui lui ont fait connaître leur besoin d'une nouvelle institutrice pour le second terme de l'année scolaire.

Il faut agir promptement, car les classes sont ouvertes depuis le 7 janvier, presque partout.

Le Comité de Statistique prie instamment ceux auxquels il s'est adressé pour obtenir certains renseignements, de vouloir bien le faire parvenir, au plus tôt, au bureau de l'Exécutif.

L.-P. Gagnon,
Sec. de l'Exécutif.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Les Forestiers Catholiques recommenceront une nouvelle série de whist, jeudi le 17 janvier, à 8 h. 15 p.m. Cette série se jouera en dix soirées et sera très intéressante.

Un excellent orchestre remplira avec beaucoup de soins et de talent le programme musical de ces soirées.

Des prix seront donnés à chaque soirée, à la dame et au monsieur gagnants de la soirée. D'autres prix, d'une grande valeur, seront offerts à la dame et au monsieur ayant obtenu le plus grand nombre de points pendant toute la série.

Ces prix de série peuvent être gagnés même par des personnes n'ayant jamais été vainqueurs d'une soirée. Il faut surtout de la persévérance et un peu de chance.

Les soirées de cartes des Forestiers Catholiques sont, au dire de tous, très agréables, et méritent d'être encouragées.

Venez nombreux, jeudi prochain, à la salle des Forestiers Catholiques, 29 rue Dumoulin.

Dames ou messieurs, tous sont cordialement invités.

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 6 janvier. — Marie-Geneviève-Jeanne, fille de François André et de Véronique Poitras.

Le 6 janvier. — Joseph-Oswald-Rolland, fils de Philippe Paul et de Louise Crozet.

Le 6 janvier. — Joseph-Léon-Jean-Marie, fils de Philippe Gobeil et de Joséphine Dusablon.

Le 8 janvier. — Maurice-Arthur, Béatrice, fille de Joseph-N. Clément et de Marie-Claire Larocque.

Le 8 janvier. — Maurice-Arthur, fils de Edmond Taillieu et de Emma Schotte.

Le 10 janvier. — Marie-Cécile-Dorilla, fille de Philippe Coutu et de Léa Olivier.

Sépultures

Le 2 janvier. — Elise Pélissier, épouse de Cham Grégoire, décédée subitement le 30 décembre dernier, à l'âge de 63 ans.

Le 5 janvier. — Jean-Louis-Léon Griveau, époux de Augustine Guttin, décédé à l'âge de 69 ans.

Le 8 janvier. — Marie Chamberland, épouse de feu Norbert Clément, décédée à l'âge de 94 ans.

AU CLUB "LE CANADA"

Les gagnants, à la partie de cartes au club "Le Canada", vendredi dernier, ont été comme suit: Dames: 1er prix, Mlle Landry, $2.50 en or, don de M. J. Lamarre; consolation, Mlle Cinq-Mars. Messieurs: 1er prix, M. Roy, une paire de pantoufles, don du Regal Shoe Store; consolation, M. J. Lamarre. Tombola: M. Bisaillon.

La partie de demain soir sera, sous tous les points de vue, particulièrement intéressante. Le comité en charge du programme doit apporter certains changements qui ne manqueront pas de lui attirer les bonnes grâces des membres et des amis qui se décident à venir passer une autre de ces bonnes soirées en famille au club "Le Canada".

Un autre repas à faire envie à Grandgousier, Gargamelle, Gargantua, Pantagruel et leurs parents et amis, s'est donné au club "Le Canada", samedi soir. Il s'agissait pour les garçons, vieux ou jeunes, d'éconduire comme membre de leur secte et aux hommes mariés d'admettre dans leur confrérie, l'un des principaux organisateurs du club, M. Napoléon Senez, venu de Moose Jaw, où il est maintenant établi, pour s'unir, par les doux liens du mariage, à la dame de son choix, Mlle Mondor, depuis lundi devenue Mme Senez. Donner une idée des toasts qui furent portés, avec la note sérieuse ou la note gaie, par un certain nombre des convives parmi lesquels l'on remarquait MM. A.-H. de Trémaudan, E. Dufresne, C. Buffet, H. Bergevin, A. Poisson, Jos. Lamarre, A. Griveau, S.-A. Nault, C. Cinq-Mars, R. Zanettin, serait au-dessus de mes facultés. Qu'il me suffise de dire que les garçons eurent beau faire, ils ne purent convaincre le futur époux qu'il allait faire une sottise. M. R. Zanettin, avec son gusto ordinaire, déclama le monologue de Louis Faure, "Le Garçon d'honneur".

Après le souper, les hommes mariés, avec l'aide de leur nouvelle recrue, n'eurent aucune difficulté, au "smoker", à donner une râclée carabinée aux célibataires qui avaient osé leur porter un défi. Et la soirée s'acheva très gaie, quand bien même on ne put se procurer rien de plus fort que de la bière de deux pour cent et quelques bons cigares comme stimulants.

CALENDRIER NATIONAL

Galerie de portraits historiques

La compagnie "West Canada Publishing Co., Ltd", qui édite la "Liberté", vient de terminer l'impression d'un artistique calendrier national. C'est, au jugement de tous, ce que l'on a vu de mieux en ce genre, non seulement dans l'Ouest, mais dans tous le Canada français. Nul travail typographique n'offre plus de difficultés au point de vue artistique que le calendrier-réclame. L'agencement des réclames est en soi tout un problème. Il y a toujours risque que cela écrase la partie historique qui constitue vraiment le calendrier. C'est ce qu'a su éviter l'artiste typographique qui conçut et exécuta ce travail. C'est léger, élégant, de lignes hardies. Tout s'agence se fond en un beau tout. Sur un délicieux fond "jaune papal" se détache en relief, comme un fronton, le groupe des Pères de la Confédération. Aux angles les grandes figures de Papineau, Cartier, Laurier et Bourassa. Au coeur même les deux grands chevaliers au Canada de la langue française, Lafontaine et le regretté Mgr Langevin. Encadré entre ces deux grandes figures se trouve un texte d'enseignement national tiré des discours des chefs de notre race.

Ces calendriers seront distribués aux lecteurs de la "Liberté" de Saint-Boniface et de Winnipeg. Ceux qui auront été oubliés dans la distribution pourront s'en procurer en s'adressant directement au bureau de la "Liberté", 619 avenue McDermot, Winnipeg, ou au bureau de notre représentant à Saint-Boniface, M. Z. Bertrand, Edifice Provencher.

Nos lecteurs de la campagne devront ajouter quinze sous pour frais d'emballage et d'expédition.



JEANNE D'ARC A ORLEANS